

PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles

Rapport
annuel
2022



© Orji Uchechukwu Peter  Senseidesignn





PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Plateforme
pour la Gestion des
Risques Agricoles

**Gérer les risques
pour améliorer
les conditions
de vie des petits
agriculteurs**



Avant-propos

Il est de plus en plus urgent de renforcer la résilience dans le secteur agricole et d'écartier les risques qui pèsent sur les systèmes et la sécurité alimentaires. Il en va non seulement des revenus des populations rurales, mais aussi de l'atténuation de l'impact des imprévus qui ébranlent toute la planète, comme la pandémie de COVID19 et, plus récemment, la guerre en Ukraine. Le plus souvent, ce sont les plus pauvres qui paient le plus lourd tribut, puisque la pauvreté et les inégalités les exposent davantage aux risques et les empêchent de les gérer, mais les crises mondiales ont gravement ébranlé jusqu'aux économies des pays à revenu moyen à élevé et leur capacité à gérer les risques.

Dans ce contexte, le Secrétariat de la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) a continué de fournir ses services en fonction de la demande pour aider les gouvernements à gérer les risques pesant sur le secteur agricole. Actuellement, le Secrétariat intervient au Burkina Faso, en Éthiopie, au Niger, au Sénégal et à Madagascar, et des dialogues sont en cours en vue de la collaboration avec d'autres pays, notamment le Burundi (dont le gouvernement a officiellement demandé à être assisté par la PARM), le Ghana et la Tunisie. En 2022, le Secrétariat est parvenu à adapter ses activités à ces obstacles, assurant l'exécution ordonnée de ses activités au niveau national. La PARM a notamment renforcé ses activités au niveau des pays dans le domaine de la gestion des risques agricoles, en fournissant une assistance technique et un appui au renforcement des capacités et à la gestion des connaissances, tout en avançant vers la réalisation des objectifs concernant la gestion des risques agricoles à l'échelle mondiale.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs grandes réalisations :

- A Promotion de nouveaux investissements** dans le domaine de la gestion des risques agricoles, par la fourniture d'une assistance technique à la conception de quatre projets intégrant des outils de gestion des risques agricoles au Burkina Faso, en Éthiopie, au Niger et au Sénégal. Dans ces quatre pays, l'assistance technique fournie par la PARM, en vue de renforcer la capacité de résilience des pays par la conception d'un programme d'investissement axé sur la gestion des risques agricoles, a été marquée par une solide appropriation de la part des gouvernements concernés, qui s'est traduite par la signature d'aide-mémoires avec des responsables publics de haut niveau, c'est-à-dire des secrétaires généraux et des ministres. En outre, les activités visant à mobiliser des bailleurs de fonds potentiels parmi les organismes de développement, le secteur privé et les entités publiques ont été intensifiées, débouchant sur des résultats prometteurs.
- B Participation à l'élaboration de politiques relatives à la gestion des risques agricoles au niveau des pays** par l'intermédiaire d'une consultation technique rassemblant des acteurs locaux en vue d'enrichir le programme d'investissement dans le domaine de la gestion des risques agricoles. La consultation technique a été marquée par une forte participation, un vif intérêt et une forte mobilisation de la part de plus de 300 parties prenantes issues des administrations publiques, de la société civile, des partenaires techniques et financiers, et du secteur privé, l'objectif étant de rapprocher le plus possible le programme de la réalité des pays concernés en s'appuyant sur leurs compétences techniques et leurs connaissances locales.
- C Sensibilisation à la gestion des risques et renforcement des capacités dans ce domaine aux niveaux régional et national** par la conduite de dix activités de renforcement des capacités, notamment deux ateliers au Sénégal, deux ateliers au Burkina Faso, un atelier au Ghana, un événement régional au Ghana pour l'Afrique de l'Ouest, un événement lors d'une conférence au FIDA en 2022 à Rome, un atelier à Madagascar, un séminaire avec l'Université de Liège, et une session en ligne avec le personnel de l'Unité de la collaboration avec le secteur privé – conseil et appui du FIDA. Ensemble, ces activités ont permis d'atteindre 495 parties prenantes et formateurs ou spécialistes chargés d'étoffer les capacités régionales et locales et de contribuer au renforcement des capacités et aux investissements en matière de gestion des risques agricoles à plus grande échelle.
- D Partage et échange de connaissances sur la gestion des risques agricoles** lors de manifestations de partage de connaissances, et par l'intermédiaire de la communauté de pratique du Forum pour la gestion des risques agricoles dans le développement (FARM-D),

qui compte 422 membres actifs et 295 organisations enregistrées, avec 53 webinaires mis en avant, 3 webinaires organisés directement par FARM-D et 187 supports de connaissances diffusés à plus de 9900 praticiens via des bulletins d'information. La PARM a également élaboré et publié un guide pratique sur l'évaluation des risques au niveau des filières pour donner aux praticiens des orientations sur la gestion des risques agricoles.

- E Promotion de la gestion des risques agricoles auprès des petits exploitants agricoles par l'intermédiaire de l'art** à l'occasion de la campagne régionale **PARM Art Challenge**. Les 34 meilleures œuvres, sélectionnées par un jury, ont été présentées lors de l'exposition « **FOOD HEROES: Les héros de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable** » organisée au Sénégal à l'occasion de l'édition 2022 de DAK'ARTOFF, la Biennale de Dakar, qui figure parmi les grandes manifestations de l'art africain contemporain depuis 1996. L'exposition a suscité la curiosité du public : plus de 1700 visiteurs se sont déplacés en personne et plus de 7600 visiteurs ont participé à la visite virtuelle organisée sur les plateformes numériques de la PARM et du pôle Afrique de l'Ouest du FIDA.
- F Nouveaux partenariats dans le domaine de la gestion des risques agricoles**. Le FIDA a encore gagné en visibilité et en influence aux niveaux régional et mondial, grâce aux réseaux de partenaires publics et privés de la PARM et du programme Assurance pour la résilience et le développement économique des zones rurales (INSURED). Parmi ces derniers figurent le réseau **Aspen Network of Development Entrepreneurs (ANDE) pour l'Afrique de l'Ouest et le Partenariat mondial InsuResilience**, l'accent étant mis sur l'égalité femmeshommes et le financement de la lutte contre les risques climatiques, sur l'assurance et sur les investisseurs privés. Les complémentarités avec les programmes du FIDA ont été accentuées et des initiatives ont été menées à bien, parmi lesquelles une activité conjointe de gestion des connaissances et une mission de conception de projet avec le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF), au Sénégal.
- G La gestion des risques agricoles dans la liste des priorités mondiales**. En décembre 2022, la PARM a placé la gestion des risques agricoles au cœur des préoccupations de la communauté mondiale dans le cadre du bilan des engagements du G20 grâce aux contributions apportées à la note conceptuelle de la manifestation consacrée au bilan du G20, en marge de la réunion des ministres de l'agriculture prévue pour le premier trimestre 2023.
- H Intégration des questions de genre dans les activités de la PARM et du programme INSURED** grâce à la mise au point d'une stratégie ad hoc et à la prise en compte des questions de genre dans les études, les produits de gestion des connaissances et l'organisation de manifestations.

Le présent rapport fait le point sur les principaux résultats obtenus par la PARM tout au long de l'année 2022, en mettant en avant les activités menées en faveur de la gestion des risques agricoles. Il se penche sur les avancées importantes et les bons résultats obtenus en 2022 après les inquiétudes suscitées par la pandémie de COVID19 les années précédentes (au cours de l'année 2020 et d'une partie de l'année 2021). L'équipe de la PARM poursuivra sa collaboration avec divers partenaires pour soutenir les gouvernements souhaitant intégrer la gestion des risques agricoles dans leurs politiques nationales, développer et renforcer les capacités des populations locales, sensibiliser les parties prenantes et diffuser les meilleures pratiques susceptibles de les aider à mieux gérer les risques agricoles.

Massimo Giovanola
Spécialiste technique principal, PARM



Massimo Giovanola





La gestion des
risques agricoles
peut contribuer
à une croissance
durable.





Rapport annuel 2022



Table des matières

| | |
|--|----|
| Sigles et acronymes | 10 |
| 1. Présentation générale du programme | 12 |
| 1.1 À propos de la PARM | 14 |
| 1.1.1 Historique..... | 15 |
| 1.1.2 Horizons | 16 |
| 1.1.3 But et objectifs..... | 17 |
| 1.2 Services | 18 |
| 1.2.1 Évaluation | 18 |
| 1.2.2 Conception..... | 18 |
| 1.2.3 Apprentissage | 18 |
| 1.2.4 Échange..... | 18 |
| 1.3 Portée géographique | 19 |
| 1.3.1 Critères de sélection..... | 19 |
| 1.4 Gouvernance | 20 |
| 1.4.1 Structure, architecture institutionnelle et gouvernance..... | 20 |
| 1.5 Processus de la PARM au niveau des pays | 22 |
| 2. Nos résultats | 24 |
| 2.1 La PARM en quelques chiffres | 26 |
| 2.2 Gouvernance et administration | 28 |
| 2.2.1 Secrétariat | 28 |
| 2.2.2 Collaboration avec le G20..... | 28 |
| 2.2.3 Collaboration avec le Comité de pilotage | 28 |
| 2.2.4 Collaboration avec le Comité consultatif | 30 |
| 2.2.5 Intégration des questions de genre dans les activités de gestion des risques agricoles de la PARM | 30 |
| 2.3 Gestion des connaissances, renforcement des capacités et partenariats | 31 |
| 2.3.1 Gestion des connaissances, communication et campagnes de promotion..... | 31 |
| 2.3.2 Renforcement des capacités..... | 45 |
| 2.3.3 Partenariats et collaboration à l'échelle internationale..... | 49 |
| 2.4 Activités menées dans les pays | 52 |
| 2.4.1 Pays où la PARM intervient actuellement | 53 |
| a. Burkina Faso..... | 53 |
| b. Sénégal..... | 56 |
| c. Niger..... | 60 |
| d. Éthiopie | 63 |
| e. Madagascar | 67 |
| 2.4.2 Nouveaux pays d'intervention de la PARM | 68 |
| 3. Financement du programme | 70 |
| 3.1 Rapport financier établi par la Division du Contrôleur financier du FIDA pour l'exercice 2019/2022 de la phase PARM Horizon 2 | 71 |
| 4. Voie à suivre et enseignements tirés | 74 |
| Bibliothèque | 76 |

Sigles et acronymes

| | | | |
|-----------------|--|---------------|--|
| AFD | Agence française de développement | COMESA | Marché commun de l'Afrique orientale et australe COOPEC Coopérative de financement |
| AFDR | Association Formation Développement Ruralité | COP | Conférence des parties |
| AICB | Association interprofessionnelle du coton du Burkina | CPF | Confédération paysanne du Faso |
| AICS | Agence italienne de coopération pour le développement | CTA | Centre technique de coopération agricole et rurale |
| ANDE | Aspen Network of Development Entrepreneurs | DEFIS | Programme de développement de filières agricoles inclusives |
| APEX | Agence pour la promotion des exportations du Burkina | DGES | Direction générale des études et des statistiques sectorielles |
| APSAB | Association professionnelle des sociétés d'assurance du Burkina | DGPER | Direction générale de la promotion de l'économie rurale |
| ARC | Mutuelle panafricaine de gestion des risques | DNPGCA | Dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires |
| ATVETS | Instituts d'enseignement et de formation techniques et professionnels en agriculture | EAFF | Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale |
| BADEA | Banque arabe pour le développement économique en Afrique | EAGC | Conseil des céréales d'Afrique orientale |
| BAfD | Banque africaine de développement | EDBM | Economic Development Board of Madagascar |
| BID | Banque islamique de développement | FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| BMZ | Ministère de la coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne | FARM-D | Forum pour la gestion des risques agricoles dans le développement |
| B&FT | Business & Financial Times | FEP | Fédération des éleveurs du Burkina |
| CAPFIDA | Cellule d'appui au programme du FIDA | FIAB | Fédération nationale des industries de l'agroalimentaire et de transformation du Burkina |
| CABI | Centre for Agricultural and Bioscience International | FIDA | Fonds international de développement agricole |
| CD4ARM | Mécanisme de renforcement des capacités pour la gestion des risques agricoles | FISAN | Fonds de la sécurité alimentaire et nutritionnelle |
| CEDEAO | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest | FMO | Société néerlandaise de financement du développement |
| CIRAD | Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement | GIZ | Agence allemande de coopération internationale |
| CNAAS | Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal | GRA | Gestion des risques agricoles |
| CNCR | Conseil national de concertation et de coopération des ruraux | HC3N | Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens) |

| | | | |
|----------------|--|-----------------|---|
| IFPRI | Institut international de recherche sur les politiques alimentaires | PAMECAS | Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit Au Sénégal |
| ILRI | Institut international de recherches sur l'élevage | PARM | Plateforme pour la gestion des risques agricoles |
| INSURED | Assurance pour la résilience et le développement économique des zones rurales | PARMN | Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger |
| I&P | Investisseurs et Partenaires | PCS-DR | Plateforme de coordination stratégique - Développement rural |
| JICA | Agence japonaise de coopération internationale | PGRAAD | Projet de gestion des risques agricoles pour une agriculture durable |
| KfW | Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque de développement KfW) | PGRAAM | Projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés |
| KOICA | Agence de coopération internationale de la République de Corée | PROPARCO | Société de promotion et de participation pour la coopération économique |
| LuxDev | Agence luxembourgeoise de coopération pour le développement | RCPB | Réseau des caisses populaires du Burkina |
| MAERSA | Ministère sénégalais de l'agriculture, de l'équipement rural et de la souveraineté alimentaire | RESOPP | Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal |
| MARAH | Ministère burkinabé de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques | ROPBA | Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest |
| MFEF | Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds | RTB | Radiodiffusion Télévision du Burkina |
| MRRD | Gestion des risques en matière de développement rural: promouvoir les innovations dans le domaine de la microassurance | SFI | ociété financière internationale |
| MSD | Mouvement sénégalais pour le développement | SONAGESS | Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire |
| NEPAD | Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique | UE | Union européenne |
| OIF | Organisation internationale de la francophonie | UKAID | Agence du Royaume-Uni pour le développement international |
| ONEP | Office Nationale d'Édition et de Presse | UNCPB | Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso |
| ONG | Organisation non gouvernementale | UNMO-CIR | Unité nationale de mise en œuvre du cadre intégré renforcé |
| PACT | Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques | UN3P | (Union nationale des paysans, pasteurs et pêcheurs) |
| PACTE | Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique | USAID | Agence des États-Unis pour le développement international |
| PAM | Programme alimentaire mondial | | |

Theoretical

Practical

Pa
Expec
AR

→ Better Understanding
about Agricultural Risk
Prioritization & risk
management tools.

Expectation
The training will provide
me how to manage
Agricultural Risk a
head of the shock.

PO

INTERESTING EXCHANGE
AND LEARNING FROM
PARTICIPANTS + PROFESSORS
EXPERIENCE + KNOWLEDGE

Expectation

How to reduce
Agriculture
losses?

Expect
Technical
practical
about risk mgmt

I have some knowledge
about R.M. but I
expect I will more
equipped to know
about the farmer
to be ready about
Risk Management

The way how
to manage the
risks

(to identify
serious
& their
element)

more...
the managed
the local
communication
agriculture
sector

1. Présentation générale du programme

Participants'
contributions of the
M Training

Methodological

Social

Other

LICY

$\frac{1}{2} \times 8h = 4h$
 $\frac{1}{2} \times 20 = 10$
 $2 - 20 = -18$
 $\frac{1}{2} \times 18 = 9$
 180

1.1 À propos de la PARM

La **Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)** est le **partenariat mondial pour la gestion des risques agricoles pour le développement**. Créée en 2013 à l'issue des délibérations du G20 sur la croissance agricole et la sécurité alimentaire, elle fournit un appui technique aux gouvernements de pays en développement pour favoriser l'intégration de la gestion des risques agricoles tenant compte des questions de genre dans les politiques, les capacités institutionnelles et les investissements, afin que la culture de gestion des catastrophes laisse place à une gestion intelligente des risques.

BOX 1

La PARM

NOM DU PROGRAMME

Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)

SITE WEB

www.p4arm.org

CALENDRIER ET BUDGET

PARM Horizon 1

- 2013-2019
- 5,9 millions d'EUR

PARM Horizon 2

- 2019-2024
- 10,6 millions d'EUR

COMITÉ DE PILOTAGE

Bailleurs de fonds

- Agence française de développement (AFD)
- Commission européenne
- Agence italienne de coopération pour le développement (AICS)
- Fonds international de développement agricole (FIDA)

Partenaires stratégiques

- Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)
- Banque de développement KfW (Allemagne)
- Ministère de la coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne (BMZ)

COMITÉ CONSULTATIF

- **Partenaires de développement** : Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Heifer International, Programme alimentaire mondial (PAM), Groupe de la Banque mondiale
- **Universités et instituts de recherche** : Agrhyment, Agrinatura, CAB International (*Centre for Agricultural and Bioscience International*), Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)

- **Organisations paysannes** : Conseil des céréales d'Afrique orientale (*Eastern African Grain Council* ou EAGC), Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF), Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)
- **Communautés économiques régionales** : Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- **Secteur privé** : Cargill, Munich Re

BÉNÉFICIAIRES CIBLES

- **Au niveau macroéconomique** : gouvernements, communautés économiques régionales, acteurs de la scène internationale et décideurs (G7, G20, initiatives en faveur des objectifs de développement durable)
- **Au niveau mésoéconomique** : services de vulgarisation, intermédiaires financiers, regroupements de femmes et de jeunes, organisations non gouvernementales, coopératives, petites et moyennes entreprises, entreprises agricoles, organisations paysannes, etc.
- **Au niveau microéconomique** : petits exploitants agricoles

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE

- Le mandat de la PARM est mondial. La Plateforme concentre actuellement ses activités en Afrique, et pourrait les étendre à d'autres continents.

PAYS CIBLES:

- **PARM Horizon 1** : Cabo Verde, Cameroun, Éthiopie, Libéria, Niger, Ouganda, Sénégal et Zambie
- **PARM Horizon 2** : Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Niger, Sénégal et Tunisie

1.1.1 Historique

En 2011, le Groupe de travail sur le développement a mis en lumière, dans son rapport aux dirigeants du G20, les diverses sources de l'instabilité des cours des denrées alimentaires au niveau mondial entre 2006 et 2011, et préconisé de faire figurer « **l'intégration de] la gestion des risques dans les politiques agricoles** » au rang des nombreux moyens possibles de renforcer la résilience pour favoriser la sécurité alimentaire. Ce rapport a conduit les ministres de l'agriculture des pays du G20, réunis en 2011 sous la présidence française, à adopter un **Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture** contenant une liste de mesures et de mécanismes pour s'attaquer aux risques sur le plan alimentaire. La création de la PARM figurait parmi les 11 mesures proposées dans le plan, de même que l'Initiative de suivi géographique de l'agriculture mondiale et le Système d'information sur les marchés agricoles, hébergé par la FAO¹.



Lors des **délibérations du G20 de 2012**, sous la présidence mexicaine, les ministres de l'agriculture ont appelé les organismes de développement à prendre la tête des efforts visant à la création de la PARM. C'est dans ce contexte que **la PARM a été créée en décembre 2013** avec pour mission de favoriser l'intégration d'une stratégie globale de gestion des risques agricoles dans la planification des politiques et les investissements visant le secteur agricole des pays les moins avancés et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, afin d'abandonner la culture de gestion des catastrophes au profit d'une gestion intelligente des risques.

Jusqu'à présent, le rôle de la PARM en tant qu'initiative mondiale contribuant à la sécurité alimentaire et à la stabilité mondiale au moyen d'outils de gestion des risques n'a cessé d'être souligné lors des réunions annuelles et des déclarations des ministres du G20 et du G7².

1 Pour en savoir plus, consulter la page <https://www.ifad.org/fr/web/latest/-/la-parm-et-les-engagements-du-g20-sur-le-renforcement-de-la-r%C3%A9silience-face-aux-risques-agricoles>.

2 Déclaration du Sommet du G20 à Los Cabos (2012); communiqué final des ministres de l'agriculture du G20, Istanbul (mai 2015); communiqué final publié à l'issue de la réunion des ministres de l'agriculture du G20 à Xi'an (juin 2016); Plan d'action du G20 relatif au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (septembre 2016); communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres de l'agriculture du G7 à Bergame (octobre 2017); déclaration finale des ministres de l'agriculture du G20, Buenos Aires (juillet 2018); déclaration finale des ministres de l'agriculture du G20, Niigata (mai 2019) (<http://www.g20.utoronto.ca/agriculture>).

1.1.2 Horizons

La PARM a pour vocation de créer un environnement qui facilite la gestion des risques agricoles pour les exploitants agricoles des pays en développement et la pérennisation des investissements agricoles, de sorte que ceux-ci améliorent les revenus, la sécurité alimentaire et, en fin de compte, les niveaux de résilience. Cela suppose de mettre en place un processus de longue haleine, qui sera exécuté en plusieurs phases.

La première phase, **PARM Horizon 1**, qui couvrait la période 2013-2019, visait à créer un environnement propice à l'intégration de la gestion des risques agricoles au niveau mondial et la fourniture d'une gamme de services favorisant l'intégration d'une stratégie globale de gestion des risques agricoles dans la planification des politiques et les plans d'investissement dans huit pays d'Afrique subsaharienne.

Fortes des enseignements tirés de la première phase, la PARM a donné le coup d'envoi de sa deuxième phase, **PARM Horizon 2** (2019-2025), en juin 2019. La phase Horizon 2 a ouvert la voie dans le programme d'action régional et mondial relatif à la gestion des risques agricoles en créant un effet multiplicateur et en stimulant les investissements dans la gestion des risques agricoles, le renforcement des capacités et la mise en commun des données d'expérience. À cette étape, la PARM continue de présenter des données factuelles et de renforcer les capacités en matière de gestion des risques agricoles aux niveaux mondial, régional et national, tout en canalisant davantage de ressources dans la conception de programmes et de projets d'investissement axés sur ce domaine, avec une mobilisation plus structurée des partenariats public-privé.

À plus long terme, la phase **PARM Horizon 3** aura pour finalité de contribuer aux objectifs de développement durable nos 1, 2, 5, 13 et 15, notamment en favorisant l'établissement de systèmes de production alimentaire viables, en stimulant l'investissement rural, en améliorant l'égalité femmes-hommes, et en favorisant l'application de pratiques agricoles résilientes, qui préservent la biodiversité et les écosystèmes.

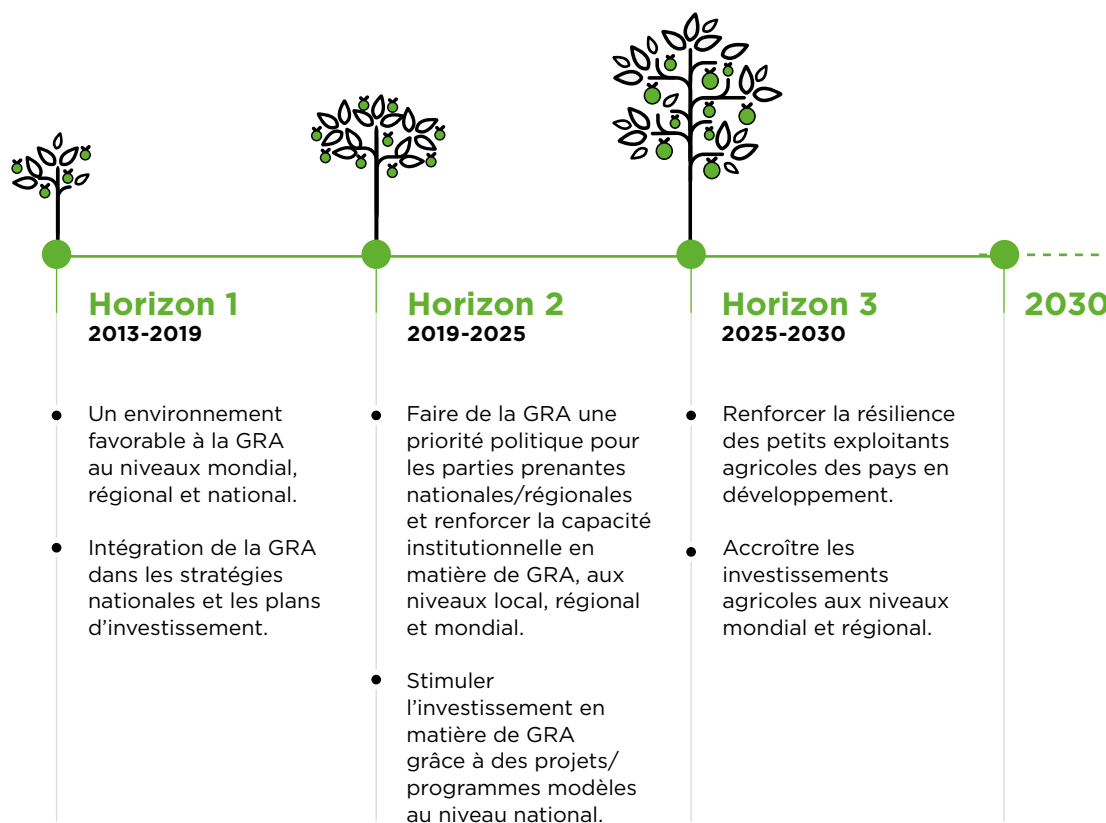


FIGURE 1
PARM
Horizons

1.1.3 But et objectifs

La PARM est chargée au niveau mondial de contribuer à une croissance agricole durable, de stimuler l'investissement rural, de faire reculer l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des ménages ruraux pauvres face aux chocs climatiques ou aux fluctuations abruptes du marché, grâce à une meilleure gestion des risques. La PARM assume le rôle de pourvoyeur d'assistance technique et de passeuse de connaissances, avec en ligne de mire, plusieurs objectifs :

- **mettre au point des méthodes pour l'analyse des risques** et favoriser l'adoption de stratégies globales de gestion des risques;
- **renforcer les compétences locales**, sensibiliser les parties prenantes au niveau des pays à la gestion des risques agricoles, et renforcer leurs capacités dans ce domaine ;
- améliorer la production, la disponibilité et les **échanges de connaissances**, ainsi que les **partenariats axés sur les questions relatives à la gestion des risques agricoles** ;
- **faciliter la prise en compte de la gestion des risques agricoles** dans la planification des politiques, la conception des projets et programmes, et **l'investissement** dans le secteur agricole.

BOX 2

Pourquoi gérer les risques en agriculture ?

Les pays en développement sont très exposés aux risques agricoles. Soixante-quinze pour cent des populations pauvres dans le monde sont dans des milieux ruraux et la plupart sont impliquées dans des activités agricoles³. En Afrique subsaharienne seule, l'agriculture compte pour un tiers du produit intérieur brut et les trois quarts des emplois⁴. La prévalence et complexité de risques multiples auxquels sont confrontés les systèmes agricoles et l'incapacité à gérer de manière adéquate les risques de manière holistique et intégrée, continue de laisser de nombreux pays, leurs secteurs agricoles et leurs moyens de subsistance au niveau rural, extrêmement vulnérables.

La gestion des risques agricoles (GRA) est l'un des moyens les plus efficaces disponibles pour développer l'agriculture, réduire la pauvreté et la faim au niveau mondial, contribuer à l'égalité des sexes et gérer des crises inattendues. La GRA est cruciale pour accroître la prospérité des populations rurales pauvres. Elle est fondamentale pour un avenir dans lequel les systèmes alimentaires productifs, durables et sains devraient pouvoir subvenir aux besoins d'une population attendue dépasser 9,5 milliards de personnes d'ici 2050. La GRA est aussi déterminante pour parvenir à l'égalité des sexes. Elle est essentielle à l'amélioration de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire pour des centaines de millions de personnes dans les pays en développement et au renforcement de la résilience face aux crises inattendues (comme le COVID-19). Dans le secteur agricole, le renforcement de la résilience des femmes aux chocs et leur autonomisation économique à travers des solutions adaptées face aux risques agricoles sont essentiels pour renforcer la résilience des ménages et des communautés dans les zones rurales⁵.

Les avantages de la gestion des risques agricoles et de la volatilité y associée sont multiples. L'atténuation des chocs sur la production agricole (par exemple ceux causés des conditions météorologiques, des ravageurs/maladies, des flambées de prix) permet d'augmenter la productivité. Limiter la volatilité de la production protège les emplois ruraux et la sécurité alimentaire des ménages. Diversifier les systèmes de production et améliorer la gestion des ressources naturelles (par exemple, sol, eau, forêts et parcours) permettent de nourrir la biodiversité. Donner aux femmes les moyens de gérer les risques aide à renforcer la sécurité alimentaire. Plus particulièrement, en réduisant l'incertitude, la gestion efficace des risques agricoles crée un environnement plus prévisible pour les investissements et une croissance soutenue du secteur rural.

La GRA est pertinente pour atteindre plusieurs ODD (en particulier les ODD 1, 2 et 13). La GRA se trouve au centre du changement climatique, de l'insécurité alimentaire, de l'égalité des sexes et les programmes de réduction de la pauvreté. Améliorer la stabilité des systèmes agricoles et réduire la volatilité de la production, des revenus, et des prix sont fondamentaux pour parvenir à un développement économique durable et la réduction de la pauvreté dans les pays dépendants du secteur agricole. La PARM est donc uniquement positionnée pour soutenir les pays en développement dans l'identification des domaines dans lesquels la réforme politique et des investissements ciblés peuvent être plus efficaces dans le renforcement de la résilience du secteur agricole⁶.

Renforcer la résilience dans le secteur agricole est de plus en plus urgent. Trois facteurs s'ajoutent au besoin pressant d'une gestion efficace des risques : 1) Le changement climatique : L'effet du changement climatique se fait déjà sentir dans les systèmes

agricoles en raison de l'imprévisibilité des conditions météorologiques, des changements progressifs du climat et des événements plus extrêmes liés aux conditions météorologiques. La fréquence et la gravité des catastrophes naturelles (inondations, cyclones, ouragans, sécheresses, etc.) ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies avec d'importantes catastrophes et pertes pour les systèmes agricoles et les moyens de subsistance associés. Le changement climatique va encore exacerber les risques agricoles, avec une fréquence, une intensité et une imprévisibilité; 2) L'insécurité alimentaire : ces dernières années, le monde a été témoin d'incidences accrues d'insécurité alimentaire chronique et transitoire alimentée par des mauvaises récoltes, des flambées des prix et tant d'autres risques agricoles. Les pays en développement sont particulièrement concernés par cette montée de l'insécurité alimentaire en raison des implications négatives accrues pour les ménages pauvres et vulnérables ; 3) La pauvreté : Les chocs économiques et les événements indésirables tels que la hausse des prix des denrées alimentaires, la sécheresse, le chômage, la maladie ou le décès font partie des causes communes des pièges de la pauvreté et de la pauvreté chronique. De plus, les risques agricoles conduisent à des investissements sous-optimaux et empêchent les producteurs ruraux de s'engager davantage dans des activités productives et rémunératrices.

3 FIDA, Rapport sur le développement rural pour favoriser une transformation rurale inclusive, 2016.

4 Indicateurs de développement dans le monde, 2015.

5 Banque mondiale, Une approche genrée du risque agricole, 2017.

6 G20, 2012

1.2. Services

Évaluation

ÉVALUATION ET HIÉRARCHISATION DES RISQUES AGRICOLES

La PARM fournit un appui technique à ses pays partenaires sous la forme d'évaluations systématiques et globales des risques agricoles, dans le cadre desquelles ces risques sont recensés, analysés et hiérarchisés en consultation avec les principaux acteurs et parties concernées.

Comment nous le faisons ?

Les étapes de l'évaluation des risques par la PARM

L'évaluation des risques peut être effectuée pour une chaîne de valeur agricole ou pour le secteur agricole global, en tenant compte de la perspective genre tout au long de l'analyse.

- | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|--|---|---------------------------------|----------------------------------|
| 01 | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 | 07 |
| Identifier les risques pertinents | Analyser les risques en termes de fréquence et leurs impacts économiques et agricoles | Cartographier les outils et politiques existants en matière de GRA | Évaluer la vulnérabilité et la capacité institutionnelle à gérer les risques | Identifier les principales lacunes et besoins en matière de GRA | Prioriser les risques agricoles | Élaborer un plan d'action de GRA |

Conception

RECENSEMENT DES OUTILS LES PLUS ADAPTÉS ET CONCEPTION DE PROJETS D'INVESTISSEMENT

La PARM travaille en collaboration avec ses pays partenaires pour répertorier les outils les plus appropriés qui permettront de gérer les risques prioritaires, et fournit un appui technique à la conception des projets d'investissement, à la mobilisation des ressources et à l'exécution.

Comment nous le faisons ?

Les étapes de l'évaluation et de la conception des outils

Une fois que les risques et les outils appropriés ont été identifiés, la PARM soutient le gouvernement dans la conception, la facilitation et la mise en œuvre d'un plan d'action qui comprend des activités spécifiques de gestion des risques et des projets/programmes d'investissement.

- | | | | | | |
|---|------------------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------------|
| 01 | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 |
| Cartographie à partir de l'évaluation des risques | Identifications des outils adaptés | Évaluation des outils | Conception du projet | Mobilisation de ressources | Remise du projet/ Mise en œuvre |

Apprentissage

L'APPRENTISSAGE CONJOINT POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DE GESTION DES RISQUES

La PARM contribue à un processus d'apprentissage conjoint par cycles qui cible les principales parties prenantes des pays dans l'optique de renforcer les compétences locales et les capacités institutionnelles en matière de gestion des risques agricoles.

Comment nous le faisons ?

L'approche PARM sur le renforcement de capacités se fonde sur le principe d'un apprentissage participatif et itératif, sensible au genre. Trois phases sont proposées dans cette approche:

- | | | |
|--|--|---|
| RC1 | RC2 | RC3 |
| RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CYCLE 1 Sensibilisation et engagement | RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CYCLE 2 Compréhension, mise en œuvre et institutionnalisation | RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CYCLE 3 Co-création et co-vision |

Échange

CRÉATION D'ESPACES D'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES ET DE PARTENARIATS

La PARM joue un rôle unique de passeuse de connaissances par l'intermédiaire de la communauté de pratique mondiale du Forum pour la gestion des risques agricoles dans le développement (FARMD) et d'activités de partage des connaissances aux niveaux national, régional et mondial, en favorisant la production, la mise à disposition et le partage des connaissances, et la création de partenariats axés sur la gestion des risques agricoles.



Créer des connaissances sur la GRA



Accroître la sensibilisation et renforcer les capacités sur la GRA



Accéder à une communauté de pratique et à un répertoire d'experts et de connaissances à travers FARM-D

www.farm-d.org

cop.farm-d.org

1.3. Portée géographique

Les pays ciblés dans le cadre de la phase PARM Horizon 2 sont le **Burkina Faso**, le **Burundi**, l'**Éthiopie**, le **Ghana**, **Madagascar**, le **Niger**, le **Sénégal**, et la **Tunisie**. Pendant la première phase (2013-2019), la PARM est intervenue à Cabo Verde, au Cameroun, en Éthiopie, au Libéria, au Niger, en Ouganda, au Sénégal et en Zambie.

1.3.1. Critères de sélection

Les pays cibles sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- l'existence de risques agricoles et la nécessité d'intégrer une stratégie globale de la gestion des risques agricoles ;
- un engagement officiel de la part du gouvernement ;
- l'expression d'un intérêt de la part des bailleurs de fonds ;
- l'existence de politiques, de programmes et de stratégies en matière de gestion des risques agricoles

FIGURE 2

Notre portée géographique

Pays cibles de PARM Horizon 1 et 2



1.4. Gouvernance

1.4.1. Structure, architecture institutionnelle et gouvernance

La PARM, hébergée par le Fonds international de développement agricole (FIDA), bénéficie de l'appui de la Commission européenne, de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Agence italienne de coopération pour le développement (AICS). Elle intervient dans le cadre d'un partenariat stratégique avec la Banque allemande de développement KfW et le Ministère de la coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne (BMZ) par l'intermédiaire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Elle reçoit également une assistance technique de la part d'un groupe de partenaires multilatéraux internationaux et régionaux, de partenaires détenteurs de connaissances, d'organisations paysannes et du secteur privé.

La PARM est dirigée par un Comité de pilotage, un Comité consultatif et le Secrétariat. Ces organes s'emploient à ce que les activités de la PARM soient conformes aux objectifs qui ont motivé sa création et que la Plateforme fournisse une assistance de qualité, en toute neutralité :

- Le **Comité de pilotage** est composé des bailleurs de fonds : Commission européenne, AFD, Gouvernement italien et FIDA. Le NEPAD est un partenaire stratégique de premier plan en Afrique et, à ce titre, fait également partie du Comité de pilotage. Le Comité de pilotage est habilité à prendre des décisions budgétaires et se réunit deux fois par an. En 2016, la coopération allemande (BMZ et KfW) a rejoint officiellement ce comité après sa décision de fournir des fonds à la PARM dans le cadre d'un accord KfW-NEPAD visant à réaliser des investissements axés sur la gestion des risques agricoles.
- Le **Comité consultatif** comprend des partenaires clés dans les domaines de l'exécution, du secteur privé, de la coopération et des connaissances, ainsi que des bénéficiaires. Il se réunit une fois par an, fournit des conseils techniques à la PARM et constitue un relais pour l'échange de connaissances qui contribue aux objectifs en matière de gestion des risques agricoles. Le Comité consultatif est composé d'un ensemble de partenaires multilatéraux internationaux et régionaux (Groupe de la Banque mondiale), de la FAO, du PAM, de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), de partenaires détenteurs de connaissances [Agrinatura, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), etc.], d'organisations paysannes [ROPPA, Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF)] et du secteur privé (Cargill, Munich Re), entre autres.
- Le **Secrétariat** a été créé en septembre 2014 et est rattaché au FIDA. Il est chargé de gérer le programme et d'exécuter le processus de la PARM, de faire l'interface avec les clients, les bailleurs de fonds et les partenaires, et de les mettre en relation avec les prestataires et les praticiens qui disposent de compétences spécifiques en matière de gestion des risques agricoles.

En outre, la PARM travaille en coordination et coopération étroites avec d'autres partenaires issus d'organismes de développement, du secteur privé, d'universités et d'instituts de recherche.

COMITÉ DE PILOTAGE



COMITÉ CONSULTATIF



BOX 3

Programmes et initiatives rattachés à la PARM

Depuis 2019, la PARM met en œuvre deux initiatives techniques axées sur l'assurance couvrant le portefeuille du FIDA : le programme **Assurance pour la résilience et le développement économique des zones rurales (INSUREDI)** et l'initiative **Gestion des risques en matière de développement rural: promouvoir les innovations dans le domaine de la microassurance (MRRD)**³. La PARM a ainsi étoffé sa gamme de services en y ajoutant des compétences techniques en matière de transfert de risques et a élargi son rayon géographique, ce qui a permis aux acteurs à différents niveaux de renforcer leur résilience et de briser le cercle vicieux dans lequel la pauvreté rurale est exacerbée par des chocs externes. Il convient de souligner que la Plateforme contribuera également à préserver les acquis des programmes et à accroître les investissements consacrés au secteur agricole et à l'économie rurale.

Fin 2018, le FIDA et la Banque mondiale ont signé un accord concernant le transfert de la gestion de la **communauté de pratique FARM-D** (<https://cop.farm-d.org/>). Depuis 2009, FARM-D tient une place importante en tant que principal espace interactif mondial où des acteurs se retrouvent pour mettre en commun des connaissances et communiquer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques agricoles dans les pays en développement. FARM-D permet à la PARM d'asseoir davantage le rôle unique qu'elle joue en tant que passeuse de connaissances qui fédère la communauté mondiale de praticiens en enrichissant les connaissances au sujet de la gestion des risques agricoles et en diffusant des informations sur les données d'expérience, les outils de gestion des risques disponibles, et les résultats des interventions axées sur la gestion des risques agricoles.

INSURED

www.ifad.org/en/insured

³ L'initiative MRRD a été achevée en décembre 2022.



www.farm-d.org
cop.farm-d.org



1.5. Processus de la PARM au niveau des pays

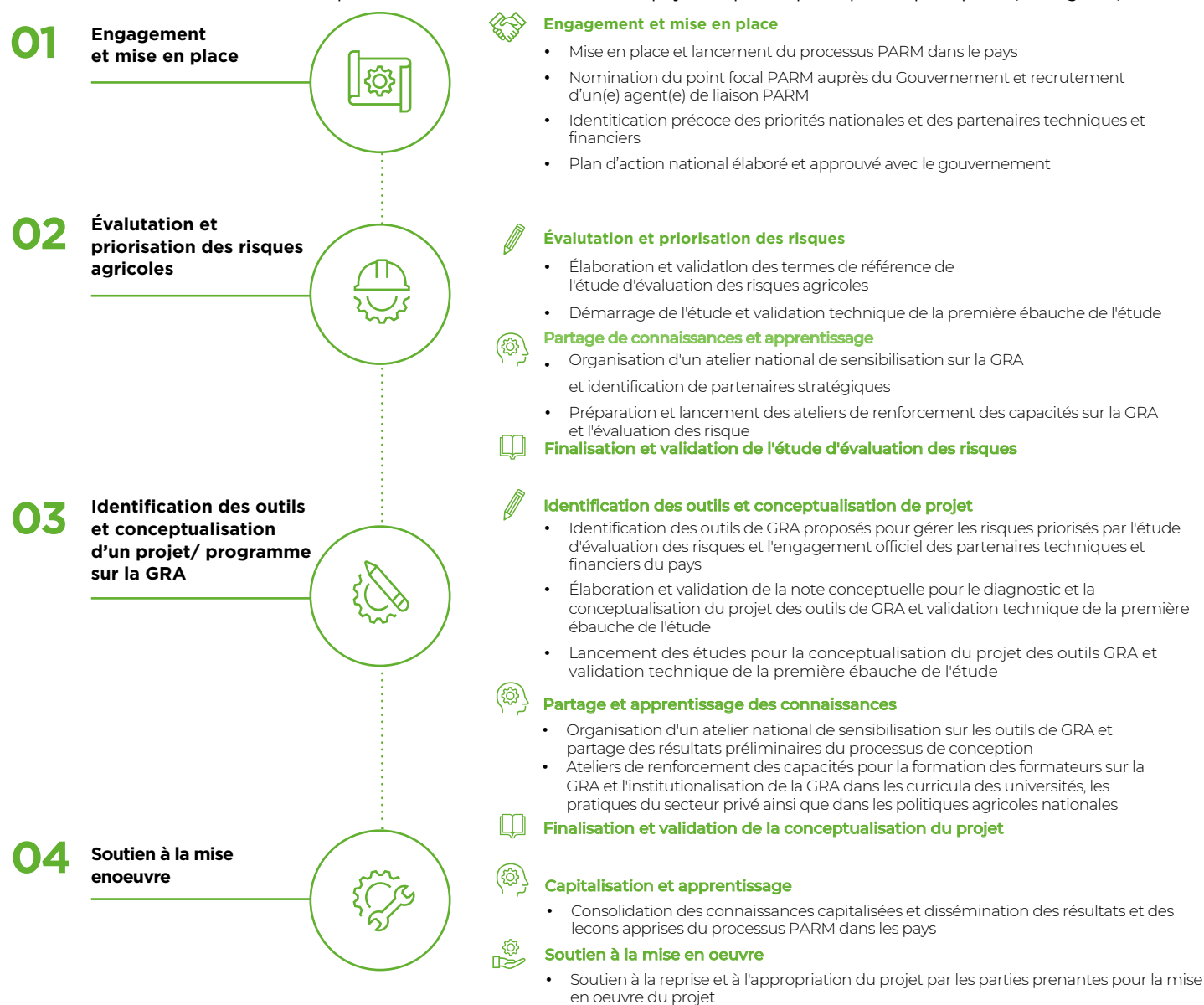
La PARM a mis au point une méthode pour l'évaluation, la hiérarchisation et la gestion des risques agricoles qui s'appuie sur une démarche globale, afin que ces risques soient pris en compte dans les plans d'investissement et les stratégies des pays.

La démarche globale de la PARM est un processus flexible de conception, qui permet d'accorder l'action au contexte propre à chaque pays, ainsi qu'à son processus réglementaire et institutionnel. Les activités essentielles de la PARM concernent la conception et l'exécution conjointes de la stratégie et du processus au niveau du pays avec le concours des partenaires de ce dernier, l'objectif étant de mieux faire connaître la question de la gestion des risques agricoles, de renforcer les capacités, d'établir les priorités (risques et outils) et de concevoir des projets visant à intégrer la gestion des risques agricoles dans les plans d'investissement axés sur le développement agricole. La Plateforme facilite également la diffusion et la mise à profit des résultats, ainsi que la création de partenariats au moyen d'un processus participatif qui mobilise les décideurs et les parties prenantes à plusieurs niveaux, notamment les gouvernements, les bailleurs de fonds, les institutions à vocation technique, les entreprises privées et les organisations paysannes. Cela permet de créer des complémentarités et des effets de synergie entre les activités de la PARM et des interventions conduites dans le pays, antérieures ou en cours, en rapport avec la gestion des risques agricoles.

Le processus de la PARM au niveau des pays comprend quatre phases principales (voir figure 1) :

FIGURE 3

Processus de la PARM au niveau des pays







2. Nos résultats



2.1. La PARM en quelques chiffres

BOX 4

Faits saillants (2022)

Intégration de la gestion des risques agricoles dans les politiques et les plans d'investissement nationaux et mondiaux



projets et programmes axés sur la gestion des risques agricoles conçus avec l'appui de la PARM au Burkina Faso, en Éthiopie, au Niger et au Sénégal



La PARM est saluée en tant que fer de lance à l'échelle mondiale dans le domaine de la gestion des risques agricoles et a été érigée en priorité dans les déclarations des ministres de l'agriculture du G20

Production et diffusion de connaissances sur la gestion des risques agricoles



supports de connaissances élaborés aux niveaux régional et mondial



événements consacrés à la mise en commun des connaissances et webinaires organisés



praticiens ont pris part aux webinaires, aux événements de partage de connaissances et à la communauté de pratique

Faire mieux connaître la gestion des risques agricoles et renforcer les capacités dans ce domaine

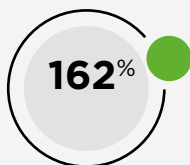


activités d'apprentissage organisées

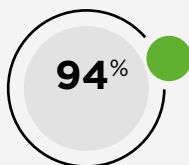


parties prenantes mobilisées dans le cadre du processus de renforcement des capacités de la PARM

Promouvoir les partenariats avec la PARM



pourcentage d'augmentation des membres de la communauté de pratique en gestion des risques agricoles de la plateforme de FARM-D *



pourcentage d'augmentation des adhésions d'organisations à la communauté de pratique en gestion des risques agricoles de la plateforme de FARM-D *



Lancement de la nouvelle communauté de pratique de FARM-D (dotée d'outils interactifs)

* Valeur de référence 2020

* Valeur de référence 2020



Atelier de développement des capacités en Ethiopie, mai 2021. ©PARN/Carlos Tomas Lora Acosta

2.2 Gouvernance et administration

2.2.1 Secrétariat

Depuis la récente nomination au poste vacant de spécialiste de la gestion des connaissances, de la communication et des partenariats, le Secrétariat de la PARM est pleinement opérationnel et comprend quatre membres du personnel sous contrat de durée déterminée :

- un Spécialiste technique supérieur (P-5)
- une Spécialiste de la gestion des connaissances, de la communication et des partenariats (P-3)
- un Spécialiste technique (P-3)
- une assistante administrative (G-4)

Des consultants ont aussi été recrutés pour faciliter la coordination des activités et apporter un soutien en vue de la réalisation d'études au niveau de la coordination, aux échelons régional et national:

- La Spécialiste en renforcement des capacités de la PARM a repris l'ensemble des activités de renforcement des capacités, sous la direction de la Spécialiste de la gestion des connaissances et de l'unité technique de la PARM.
- Deux chefs d'équipe de conception ont été nommés pour coordonner l'équipe de spécialistes en vue de la conception des projets et pour favoriser la réussite des stratégies de mobilisation des ressources au Burkina Faso, en Éthiopie, au Niger et au Sénégal.
- Une analyste junior chargée de la communauté de pratique a pris en charge la coordination de la communauté de pratique de FARM-D, ainsi que celle du site web et des médias sociaux de la PARM.
- Une Spécialiste principale des questions de genre et un Spécialiste technique principal en gestion des risques agricoles [détaché du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)] sont venus renforcer l'unité technique de la PARM.
- Une analyste junior de programme de pays a été nommée pour apporter un appui aux opérations au niveau des pays.

Dans les pays, aux agents de liaison déjà actifs au Burkina Faso, en Éthiopie et au Sénégal sont venues s'ajouter de nouvelles ressources qui ont été recrutées à Madagascar et au Niger, appuyés par le Spécialiste régional chargé de la gestion des connaissances, dont le bureau se trouve à Dakar.

2.2.2 Collaboration avec le G20

Le Secrétariat de la PARM a tenu une réunion en ligne avec le Secrétariat du G20 sous la présidence indienne en décembre 2022 pour débattre du bilan à venir des initiatives du G20. La PARM a ensuite transmis au Secrétariat du G20 sa contribution à la note conceptuelle de l'événement parallèle consacré au bilan du G20 lors de la réunion des ministres de l'agriculture, prévue pour le premier trimestre de 2023.

2.2.3 Collaboration avec le Comité de pilotage

En 2022, le Secrétariat a organisé deux réunions du Comité de pilotage, selon les modalités suivantes :

- a. une réunion d'examen annuelle (24 mars), qui s'est tenue en ligne et au cours de laquelle ont été présentées les activités et les dépenses de l'année précédente (2021) ;
- b. une réunion annuelle de planification (6 décembre), qui s'est tenue dans les locaux de l'AFD à Paris et qui portait sur la planification et le budget pour l'année à venir (2023).

ENCADRÉ 1

Mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité femmes-hommes de la PARM

La PARM est consciente que des déterminants sociaux tels que le genre, l'âge et le handicap ont une incidence sur la façon dont les agriculteurs sont touchés par les risques et sur leur capacité à s'en prémunir. Pour évaluer et hiérarchiser les risques avec précision et répertorier les outils qui peuvent aider à y faire face, la PARM (et les praticiens de la gestion des risques agricoles) prend désormais en compte les difficultés, les besoins et les capacités liés à la question du genre dans la gestion des risques. Dans le cadre de son mandat et des intérêts qui l'animent, la PARM entend promouvoir et faire connaître les actions entreprises pour transformer les rapports femmes-hommes. Ainsi, la Plateforme met en œuvre la stratégie pour l'égalité femmes-hommes, suit l'avancée de l'intégration des questions de genre dans ses activités, et élabore le portefeuille relatif à ce domaine pour mettre en évidence les liens entre les activités de la PARM, la gestion des risques agricoles et le genre. Pour consolider ces mesures, une consultante et spécialiste principale des questions de genre a rejoint l'équipe en avril 2022.

Certains résultats obtenus par la PARM dans le cadre des activités en rapport avec l'égalité femmes-hommes sont présentés dans l'encadré ci-après.

ÉVALUATION DES RISQUES

- Intégration des questions de genre dans le cadre de référence de l'étude d'évaluation des risques pour Madagascar

CONCEPTION

- Processus de conception de projets porteurs de transformations en matière de genre au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal:
 - La Spécialiste principale des questions de genre a participé activement à chaque équipe de projet, et a contribué à la préparation et à l'exécution des processus internes dans ces trois pays.
 - Les thématiques relatives au genre et aux jeunes ont été intégrées dans l'ensemble des cadres de référence des activités, des notes conceptuelles de projets et des mémorandums (contexte, groupes cibles et stratégies, composantes, etc.).
 - Un panorama des acteurs s'intéressant au rapport entre le genre et l'agriculture et les changements climatiques a été établi, et des consultations ont été menées avec les parties prenantes travaillant sur ces mêmes questions au cours des missions de conception de projets.
 - Des composantes consacrées aux questions liées au genre et aux jeunes ont été incluses dans les rapports de conception des projets (Burkina Faso et Sénégal), ainsi que dans leurs théories du changement, objectifs et composantes, coûts, activités et cibles.

GESTION DES CONNAISSANCES ET PARTENARIATS

- Les documents de la PARM relatifs à la gestion des connaissances ont mis en relief la prise en compte des questions de genre dans les activités de la Plateforme.
- Divers partenaires travaillant sur les thématiques du genre et des jeunes se sont associés à la manifestation consacrée à la gestion des connaissances organisée par la PARM au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal ; l'égalité femmes-hommes a été mentionnée dans l'allocation d'ouverture, les réunions/débats et les comptes rendus d'actualités.
- Des messages de sensibilisation à ce sujet ont été transmis lors de l'intervention de la PARM à la Conférence du réseau Aspen Network of Development Entrepreneurs (ANDE) pour l'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue au Ghana.
- La Spécialiste des questions de genre a présenté un exposé à l'occasion de la conférence au FIDA22, organisée à Rome en juin 2022.
- Par l'entremise de FARM-D, la PARM a organisé la quatrième édition des Live Talks du Partenariat mondial InsuResilience, qui était consacrée à l'adoption d'une démarche soucieuse de l'égalité femmes-hommes dans le cadre du financement des risques climatiques.
- Un entretien avec la Spécialiste des questions de genre, consacré à la thématique de l'intégration des questions de genre pour une meilleure gestion des risques agricoles par les hommes, les femmes et les jeunes, a été publié dans la rubrique « Practitioners in Action » de la plateforme FARM-D. L'entretien a

également été relayé sur le site web de la PARM et sur les plateformes de médias sociaux.

- Environ 17 % des webinaires organisés et mis en avant via la plateforme FARM-D (soit 9 webinaires sur 53) abordaient des thématiques en rapport avec le genre et l'inclusion sociale.
- Près de 31 % des articles publiés dans la rubrique « Practitioners in Action » (14 articles sur 45) portaient également sur ces thématiques.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Élaboration d'une note conceptuelle sur les moyens d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes lors des formations et des ateliers, ce qui a donné lieu à une hausse notable du nombre de femmes parmi les participants.
- Élaboration d'un document d'orientation sur la conception de projets de gestion des risques agricoles tenant compte du genre.
- Des exposés consacrés aux questions de genre (présentés par la PARM et des spécialistes nationaux) ont été présentés lors de chaque séance de formation (séminaires CD1 et CD2 au Burkina Faso, et séminaire CD2 au Sénégal).
- Au Burkina Faso, 8 femmes ont participé au séminaire CD1 (34 hommes) et 24 femmes ont pris part au séminaire CD2 (24 hommes).
- Au Sénégal, 17 femmes ont participé au séminaire CD1 (17 hommes) et 12 femmes ont assisté au séminaire CD2 (33 hommes).
- À Madagascar, 23 femmes ont participé au séminaire CD1 (11 hommes).

2.2.4 Collaboration avec le Comité consultatif

Le Secrétariat prévoit de réamorcer les échanges avec les membres du Comité consultatif après les perturbations causées par la pandémie de COVID19 au cours des dernières années. Des courriels ont été envoyés aux organisations leur demandant de mettre à jour la liste de leurs contacts désignés, afin de prendre en compte les éventuels changements intervenus dans l'intervalle. Des discussions bilatérales ont été organisées au niveau des pays avec les bureaux locaux de certains membres du Comité consultatif pour repérer les synergies potentielles tout au long du processus de la PARM. Des réunions en ligne et en présentiel seront convoquées en 2023 pour rechercher des formules novatrices qui permettront de partager plus efficacement les connaissances sur la gestion des risques agricoles dans le cadre des réunions périodiques, via les bulletins d'information, les webinaires, etc., de renforcer le partenariat avec les représentants des membres du Comité consultatif au niveau des pays et de fournir une assistance technique et des contributions régulières dans le cadre du processus de la PARM.

2.2.5 Intégration des questions de genre dans les activités de gestion des risques agricoles de la PARM

La PARM a continué à prendre en compte les questions de genre dans son processus aux niveaux national, régional et mondial, conformément aux orientations de la stratégie pour l'égalité femmes-hommes élaborée en 2019, ainsi que des documents et des outils internes. En 2022, la PARM a intégré les questions de genre de manière transversale et a traduit son engagement en mesures concrètes dans le cadre de ses activités, y compris son processus au niveau des pays et ses piliers. Il s'agit notamment de la gestion des connaissances, du renforcement des capacités, de la création de partenariats et des activités techniques. La PARM est profondément consciente de l'impact que les difficultés liées à la question du genre et les restrictions fondées sur le genre engendrent sur la capacité des petits exploitants agricoles à participer aux décisions et à accéder à des services permettant d'assurer une gestion solide des risques agricoles.



2.3 Gestion des connaissances, renforcement des capacités et partenariats

En 2022, la gestion des connaissances et le renforcement des capacités demeuraient les principaux volets du programme de la PARM, en complément du processus de gestion des risques agricoles conduit au niveau des pays. Conformément au cadre logique défini pour la phase PARM Horizon 2, les effets directs attendus pour le volet gestion des connaissances sont les suivants :

- I. **Renforcement des partenariats, ainsi que des processus de production et de partage des connaissances** dans le domaine de la gestion des risques agricoles aux niveaux local, national, régional et mondial.
- II. **Amélioration du niveau de connaissances** au sujet des risques agricoles aux échelons local, national, régional et mondial, et renforcement des capacités dans ce domaine.

Dans le cadre de ce volet, la PARM devrait procéder au **renforcement des canaux et des plateformes de diffusion des connaissances en gestion des risques agricoles** et à la **création de supports de connaissances accessibles** aux niveaux mondial, régional ou national.

C'est la raison pour laquelle les stratégies de la PARM en matière de gestion des connaissances et de renforcement des capacités pour la période couverte par la phase Horizon 2 visent non seulement à intégrer ces deux volets aux niveaux mondial et régional, mais également à lier plus étroitement ces volets avec le processus de la PARM au niveau de chaque pays pour faciliter l'exécution du programme et obtenir une plus grande participation de la part des parties prenantes.

2.3.1 Gestion des connaissances, communication et campagnes de promotion

En 2022, la PARM a actualisé son dossier de communication, qui comprend des fiches d'information institutionnelle, ainsi que d'autres documents pratiques présentant un descriptif des activités du programme. La Plateforme a renforcé sa collaboration avec les médias, en nouant des contacts plus étroits au niveau interne grâce aux réseaux de journalistes des ministères, ce qui s'est traduit par une plus grande visibilité des activités de la PARM au niveau des pays. La PARM a également collaboré avec des médias régionaux à l'occasion de la Conférence du réseau ANDE pour l'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue au Ghana, pour faire comprendre au plus grand nombre l'importance de l'institutionnalisation de la gestion des risques agricoles. D'autre part, la PARM a poursuivi la diffusion de supports de connaissances via la communauté de pratique de FARM-D et a renforcé sa présence en ligne grâce à l'essor de sa communauté sur les médias sociaux. Les principales activités réalisées dans le cadre de ce volet sont les suivantes :

- **Valorisation de la marque et supports de communication** La PARM a élaboré et actualisé un ensemble de supports de communication (fiches d'information, vidéos, graphiques, nouveaux modèles) destinés aux parties prenantes nationales et mondiales, et s'apprête à lancer une campagne d'information visant les principaux partenaires des pays en vue d'accroître leur participation et de donner un plus grand retentissement à ses activités.
- **Campagnes de promotion** Dans le cadre de la stratégie de gestion des connaissances, la PARM a mis en place, pour la période couverte par la phase Horizon 2, des campagnes de sensibilisation innovantes et créatives pour interpeller de diverses manières le public sur la gestion des risques agricoles, et a également tiré parti des manifestations mondiales et d'occasions de promotion. Cette année, la PARM a organisé l'exposition « FOOD HEROES » dans le sillage du « **PARM Art Challenge** », qui a été lancé en 2021 pour mettre à l'honneur les femmes et les hommes des zones rurales qui, chaque jour, sont confrontés à de nombreuses difficultés pour produire les aliments que nous retrouvons dans nos assiettes. Plus de 100 œuvres d'art ont été soumises par des artistes africains qui se sont inspirés des photos de la PARM, et 34 d'entre elles ont été sélectionnées par le jury. Les œuvres retenues ont été présentées à l'occasion de l'exposition « FOOD HEROES : Les héros de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable », accueillie du 1er au 21 juin 2022 au Jardin botanique de l'Université Cheick Anta Diop, au Sénégal, dans le cadre de l'édition 2022 de DAK'ARTOFF, la Biennale de Dakar, qui figure parmi les principales expositions d'art africain contemporain depuis 1996. L'exposition a suscité la curiosité du public : plus de 1700 visiteurs se sont déplacés en personne et plus de 7600 visiteurs ont participé à la visite virtuelle organisée sur les plateformes numériques de la PARM et du pôle Afrique de l'Ouest du FIDA. Le #PARMARTCHALLENGE, lancé le 16 octobre 2021 à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation et de la Journée internationale des femmes rurales, visait à alerter les parties prenantes sur l'urgence de renforcer la résilience des petits exploitants agricoles afin qu'ils puissent s'adapter aux risques qui menacent le secteur agricole, et d'établir des systèmes agricoles et alimentaires durables. L'exposition est le fruit de la collaboration avec le FIDA et le Ministère sénégalais de l'agriculture, de l'équipement rural et de la souveraineté alimentaire (MAERSA), et a bénéficié du soutien de l'AICS, de l'AFD et de la Commission européenne.

ENCADRÉ 2



Exposition du PARM Art Challenge – FOOD HEROES : Les héros de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable

Du 1^{er} au 21 juin 2022, la PARM a organisé l'exposition « **FOOD HEROES: Les héros de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable** » à l'issue du #PARMARTCHALLENGE, une campagne en ligne qui avait été lancée en 2021 pour inviter les artistes à repenser les portraits de femmes et d'hommes des zones rurales d'Afrique sous les traits d'héroïnes et de héros de nos systèmes alimentaires. Des œuvres d'art remarquables, produites par 22 artistes africains de 10 pays, à savoir le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Guadeloupe, le Kenya, le Maroc, le Nigéria, l'Ouganda, les États-Unis d'Amérique et la Zambie, ont été présentées à plus de 1700 visiteurs qui avaient fait le déplacement et à des représentants de diverses institutions parmi lesquelles l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'ambassade de France ou l'ambassade du Luxembourg, entre autres. L'exposition s'est tenue dans le Jardin botanique de l'Université Cheick Anta Diop du Sénégal dans le cadre de l'édition 2022 du DAK'ARTOFF, la Biennale de Dakar, qui figure parmi les grandes manifestations d'art africain contemporain depuis 1996. L'exposition a également suscité un vif intérêt en ligne, grâce à la visite virtuelle proposée aux personnes absentes du territoire sénégalais, sur le site web du PARM Art Challenge et les plateformes de médias sociaux. Plus de 7600 utilisateurs en ligne ont assisté à la visite virtuelle qui a été diffusée sur les plateformes numériques de la PARM et du pôle du pôle Afrique de l'Ouest du FIDA.



art.parm.org

En savoir plus

- Campagne de médias sociaux sur Instagram
- Visite virtuelle de l'exposition FOOD HEROES
- Revue de presse de l'exposition PARM Art
- Billet de blog consacré à l'exposition #PARMARTCHALLENGE, organisée en marge de l'édition 2022 de la Biennale de Dakar
- Article sur le site Web de la PARM: *The success of PARM Art Exhibition – Food Heroes at the DAKARTOFF2022*
- Rétrospective vidéo de l'exposition

- Relations médias** Outre les reportages consacrés par les médias à l'exposition PARM Art Challenge au Sénégal (voir l'encadré 2), les activités de la PARM ont dans l'ensemble joui d'excellentes retombées dans les médias locaux et régionaux, dont 2 reportages dans les journaux télévisés au Burkina Faso et au Niger, 2 articles de presse écrite au Burkina Faso et au Niger, 13 articles en ligne au Burkina Faso, au Ghana, au Niger et au Sénégal, et 4 articles en ligne au niveau régional.

ENCADRÉ 3

La PARM fait l'actualité



Télévision

RTB - TV

Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB)
Journal télévisé de 20 heures du 7 juin 2022
<https://www.youtube.com/watch?v=BWnP-FxoPUk>

RTN - TV

Radio-Télévision du Niger (RTN)
Journal télévisé de 20 heures du 2 novembre 2022
<https://www.youtube.com/watch?v=R9DYf-cFFtFU>



Presse écrite

SIDWAYA

<https://www.p4arm.org/app/uploads/2021/07/Article-SIDWAYA.pdf>

Niyya infos

PARM s'engage à accompagner le gouvernement pour atténuer les risques agricoles



Sites Web

Africa.com

<https://www.africa.com/parm-urges-for-the-institutionalisation-arm-into-national->

Africafeeds

<https://africafeeds.com/2022/08/05/parm-urges-for-agricultural-risk-management-to-fight-climate-change/>

Business & Financial Times (B&FT)

<https://thebftonline.com/2022/08/02/parm-urges-institutionalisation-of-agriculture-risk-management-into-national-policies>

Ghana News Agency

<https://www.gna.org.gh/1.21539202>

Business Insider

<https://africa.businessinsider.com/local/leaders/parm-urges-for-the-institutionalisation-arm-into-national-agricultural-policies/p3ebh6s>

Le Faso Net

<https://lefaso.net/spip.php?article113855>
https://lefaso.net/spip.php?page=web-tv-video&id_article=116069&rubrique4

Burkina 24

<https://burkina24.com/2022/06/07/gestion-des-risques-agricoles-un-projet-en-gestation/>

Faso 7

<https://faso7.com/2022/06/07/burkina-faso-ladaptation-de-la-gestion-des-risques-agricoles-au-menu-dun-atelier/>

Direct Info

<https://directinfoburkina.net/gestion-des-risques-agricoles-bientot-un-projet>

Filinfos

<https://filinfos.net/2022/06/08/gestion-des-risques-agricoles-un-projet/>

Faapa

<https://www.faapa.info/blog/le-senegal-va-encore-beneficier-de-la-parm-un-outil-de-controle-des-risques-agricoles/>

Agence Afrique

<https://www.agenceafrique.com/37314-le-senegal-lance-un-projet-de-gestion-des-risques-agricoles.html>

Le Quotidien

<https://lequotidien.sn/innovation-gestion-des-risques-agricoles-les-acteurs-se-partagent-les-connaissances-2>

All Africa

<https://fr.allafrica.com/stories/202209280203.html>

Niger Inter

<https://nigerinter.com/2022/11/01/gestion-des-risques-agricoles-au-niger/>

Niger Diaspora

<https://www.nigerdiaspora.com/politique/atelier-de-co-vision-et-de-co-creation/>

ONEP (Sahel)

<https://www.lesahel.org/atelier-de-co-vision-et-co-creation-programme/>

- Site web de la PARM** Au cours de cette période, le Secrétariat a relancé l'appel à propositions en vue de la refonte et de l'optimisation du site web de la PARM, dans l'objectif d'améliorer l'expérience des utilisateurs ainsi que la gestion de l'information. Une seule offre a cependant été reçue, qui était trois fois supérieure au budget estimatif. C'est la raison pour laquelle l'appel à proposition a été clos et, compte tenu des contraintes budgétaires, d'autres solutions seront envisagées en 2023. Quoi qu'il en soit, au 31 décembre 2022, plus de 20 articles, deux vidéos et quatre publications sont parus sur le site web.

ENCADRÉ 4

Quelques statistiques sur la fréquentation du site web de la PARM

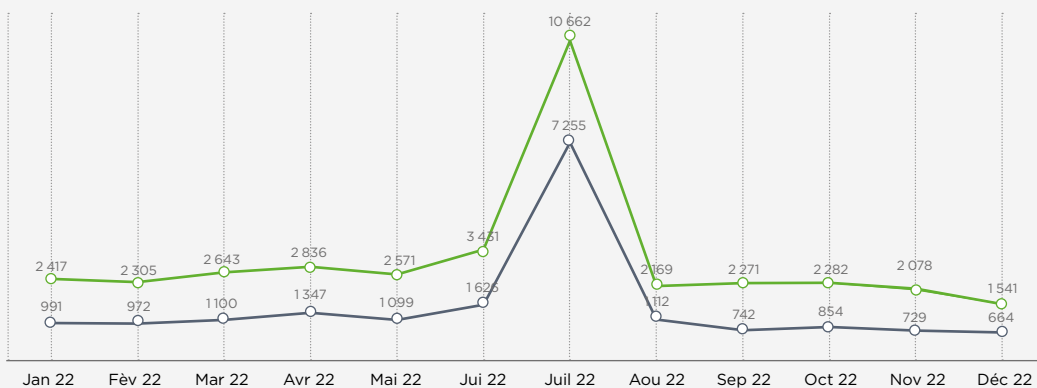


FIGURE 4
Utilisateurs uniques et pages vues par mois, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Pages vues
32 206

Utilisateurs actifs
17 968



FIGURE 5
Utilisateurs uniques par localisation géographique, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Afrique
9 016

Asie
3 209

Amériques
2 710

Europe
2 295

Océanie
72

Non défini
544

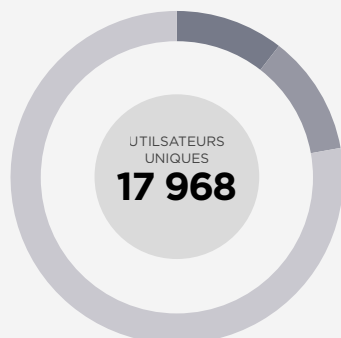


FIGURE 6
Utilisateurs uniques par sexe, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Femmes
1 889

Hommes
2 094

Non communiqué
13 985

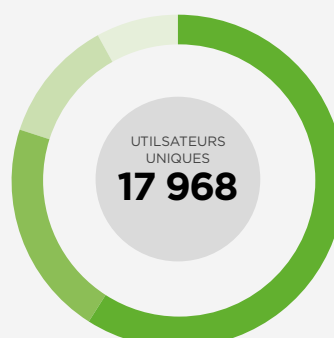


FIGURE 7
Moyens employés par les utilisateurs uniques pour trouver le site de la PARM(utilisateurs uniques par canal d'acquisition), entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Ace.ès direct
59%

Recherche organique
21%

Réseaux sociaux
12%

Recommandation
8%

- La PARM dans les médias sociaux** Les activités de la PARM ont connu une plus grande visibilité sur les médias sociaux – Twitter, LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube –, notamment grâce à l'optimisation de la fréquence de publication et à l'amélioration de la gestion de la communauté en ligne. Des mesures ont été prises pour publier au moins quatre contenus par semaine, ce qui a entraîné une hausse du nombre d'abonnés des différentes pages, mais aussi une augmentation des interactions sur les médias sociaux, c'est-à-dire du nombre de « J'aime », de partages et de commentaires laissés sur les publications par des personnes, des organisations et des bailleurs de fonds. La page Facebook de la PARM, qui a été réactivée, compte 14 628 abonnés et avait touché plus d'un million de personnes au 31 décembre 2022. Une page LinkedIn a également été créée en juin 2022 et a rassemblé 343 abonnés en 6 mois.

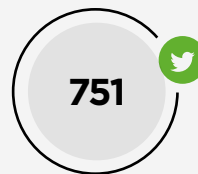
ENCADRÉ 5

La PARM dans les médias sociaux au 31 décembre 2022

Médias sociaux
et bulletins
d'information



Profils sur les réseaux sociaux



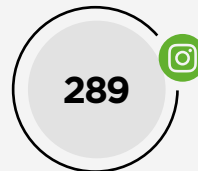
Abonnés sur Twitter



Abonnés sur LinkedIn



Abonnés sur Facebook



Abonnés sur Instagram



Bulletins d'information mensuels

Évolution de la communauté en ligne

FIGURE 8
Évolution du nombre d'abonnés sur Facebook entre le 1^{er} janvier et le 31 déc. 2022

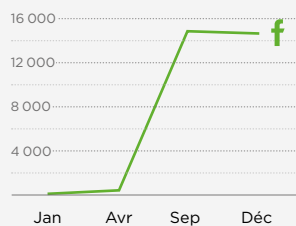


FIGURE 9
Évolution du nombre d'abonnés sur LinkedIn entre le 1^{er} janvier et le 31 déc. 2022

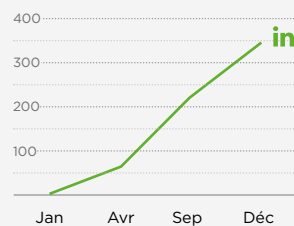
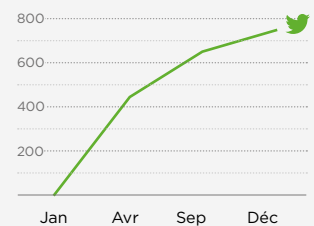
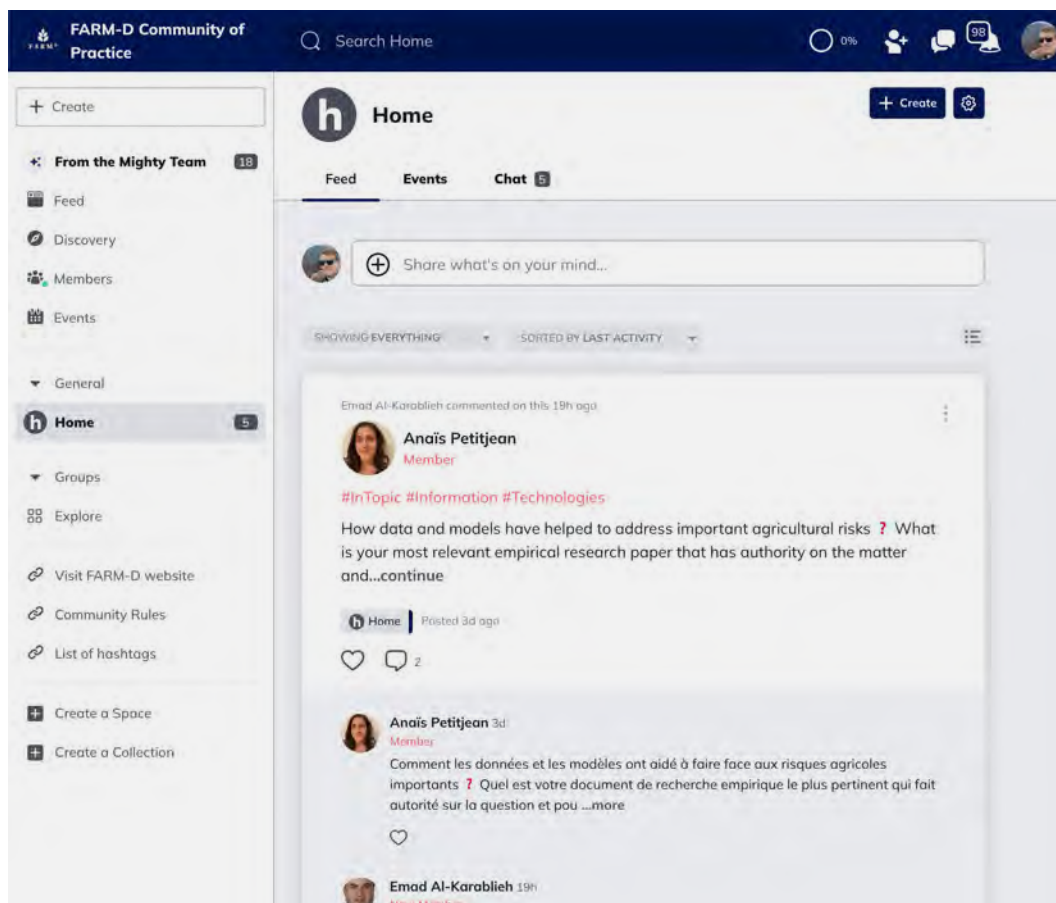


FIGURE 10
Évolution du nombre d'abonnés sur Twitter entre le 1^{er} janvier et le 31 déc. 2022



- Communauté de pratique de FARM-D** Un sondage en ligne a été réalisé entre juillet et septembre pour évaluer les besoins des utilisateurs en vue d'améliorer la plateforme de FARM-D. Plus de 50% des utilisateurs ont souhaité que le site web soit doté d'un outil interactif et de nouvelles fonctionnalités. Un appel d'offres a donc été lancé en vue de la refonte du site Web dans l'objectif d'améliorer l'expérience des utilisateurs et de répondre à leurs besoins. Cependant, une seule offre a été présentée au Secrétariat de la PARM, qui était trois fois supérieure au budget estimatif. Étant donné l'estimation budgétaire trop basse, l'appel d'offres a été clos et d'autres solutions seront envisagées en 2023. Quoi qu'il en soit, les besoins des utilisateurs de FARM-D en matière d'échanges et de communication demeurent une priorité clé pour la PARM. Par conséquent, la PARM a établi une nouvelle communauté de pratique, associée au site Web de FARM-D, qui met à disposition des utilisateurs un écosystème où ils peuvent échanger et interagir autour de questions liées à la gestion des risques agricoles. La nouvelle plateforme de la communauté de pratique a été inaugurée au début du mois de décembre 2022 et a enregistré l'adhésion, en l'espace d'un mois seulement, de plus de 170 membres qui interagissent, partagent des informations et enrichissent continuellement leurs connaissances sur les questions liées à la gestion des risques agricoles.
- Outre la refonte complète de la plateforme et le lancement de la communauté de pratique, FARM-D a relancé la série des discussions en direct (Live Talks) avec le Partenariat mondial InsuResilience et du Centre d'excellence pour les solutions sensibles au genre (Centre of Excellence for Gender-Smart Solutions) ; ces discussions sont consacrées à l'investissement et à l'octroi de subventions en faveur de la lutte contre les risques liés au climat et aux catastrophes dans une optique d'égalité entre les femmes et les hommes. La collaboration établie avec le Centre de microassurance de Milliman (MicroInsurance Centre at Milliman) et le programme INSURED a été resserrée à la faveur d'un événement conjoint consacré aux services financiers inclusifs en milieu rural. FARM-D a également noué un partenariat avec le réseau pour des services financiers inclusifs en milieu rural du FIDA, qui s'est concrétisé par la création d'une rubrique entièrement dédiée au réseau dans la communauté de pratique de FARM-D. Ce réseau a pour vocation d'intensifier le partage des connaissances au sujet de la finance rurale aux niveaux national, régional et mondial. Le premier événement, destiné au personnel du FIDA, a eu lieu en décembre 2022 et a rassemblé plus de 40 participants.



cop.farm-d.org

ENCADRÉ 6

FARM-D : la communauté pour l'échange de connaissances sur la gestion des risques agricoles (#agrisk)

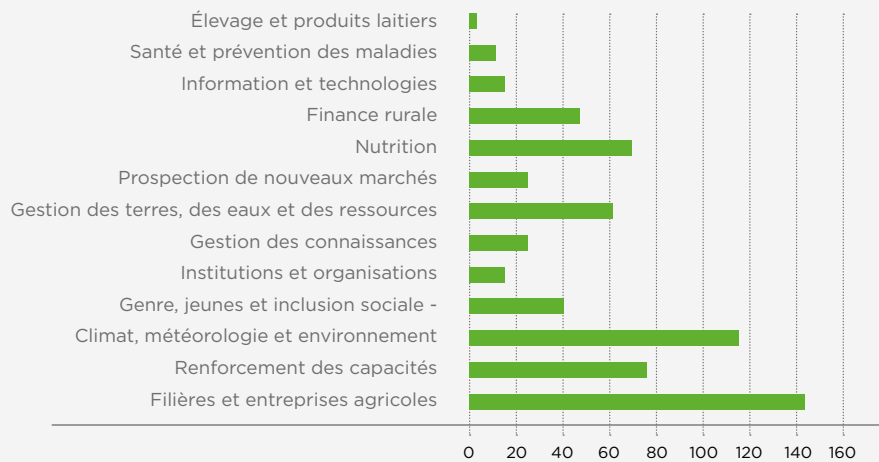
FARM-D en bref (au 31 décembre 2022)

Participation de la communauté et domaines d'expertise

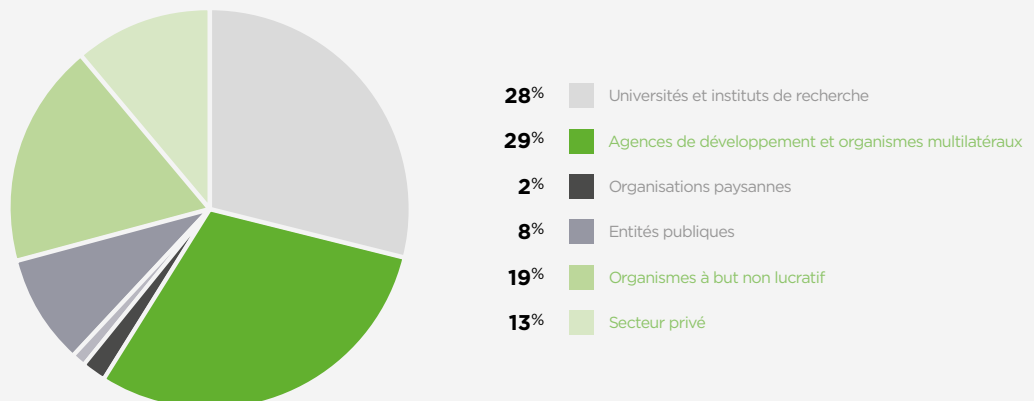


Pendant la période considérée, la plateforme FARM-D a fait l'objet d'une opération de nettoyage qui a permis de supprimer du site web les comptes d'utilisateurs inactifs. Actuellement, la plateforme compte 422 membres actifs et 295 organisations inscrites. Au cours des neuf derniers mois, FARM-D a communiqué avec près de 9920 personnes par courriel. La plupart des membres interviennent principalement dans le domaine des filières agricoles, tandis que bon nombre d'entre eux sont engagés dans le domaine du climat ou de l'environnement et du renforcement des capacités. S'agissant des organisations, elles sont pour la majorité rattachées à des organismes de développement ou des institutions multilatérales, des universités ou des instituts de recherches, ou des organisations à but non lucratif.

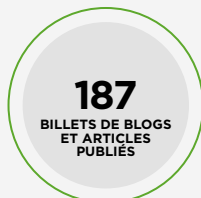
Membres, par domaine d'expertise ou d'intérêt



Organisations par secteur

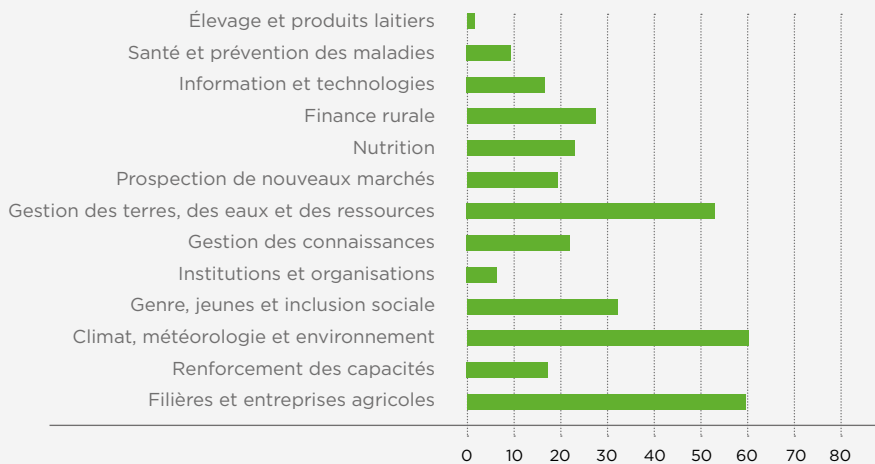


Production et partage de connaissances

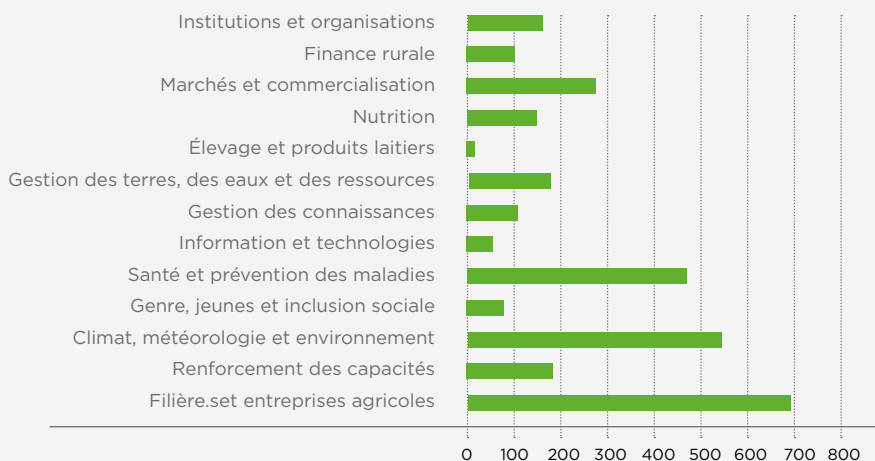


Des billets de blogs, des articles et des publications abordant la gestion des risques agricoles sont venus enrichir la banque de savoirs de la communauté. De très nombreux documents succincts sont consacrés en grande partie aux filières agricoles, au climat et à l'environnement, à la gestion des terres, des eaux et des ressources, ainsi qu'aux questions liées au genre, aux jeunes et à l'inclusion sociale. Les documents plus approfondis portent le plus souvent sur les filières agricoles, le climat, la météorologie et l'environnement, ainsi que la santé et les maladies.

Articles de blogs et articles par thématique



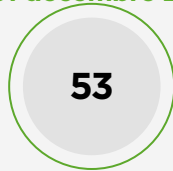
Publications par thématique



FARM-D : La communauté d'échange de connaissances sur la gestion des #risques agricoles

FARM-D en bref (au 31 décembre 2022)

Événements en ligne



webinaires mis en avant



séries de webinaires consacrées aux thématiques suivantes :

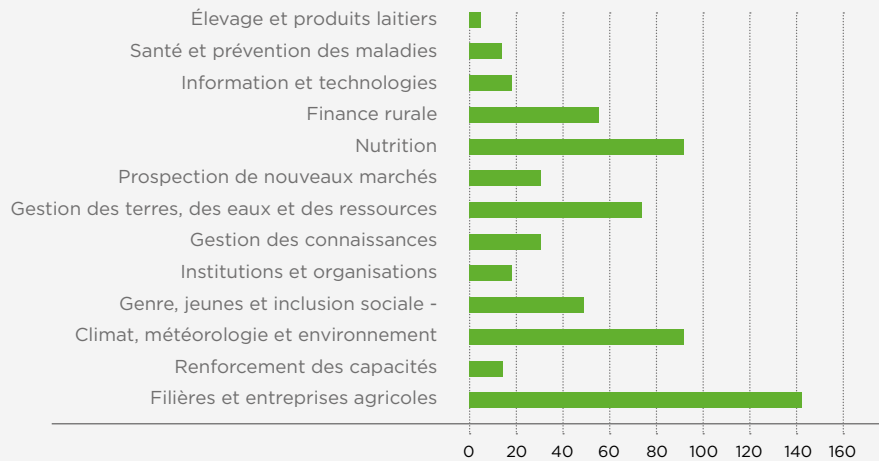
- genre et inclusion sociale
- assurance et financement contre les risques climatiques
- services financiers inclusifs en milieu rural



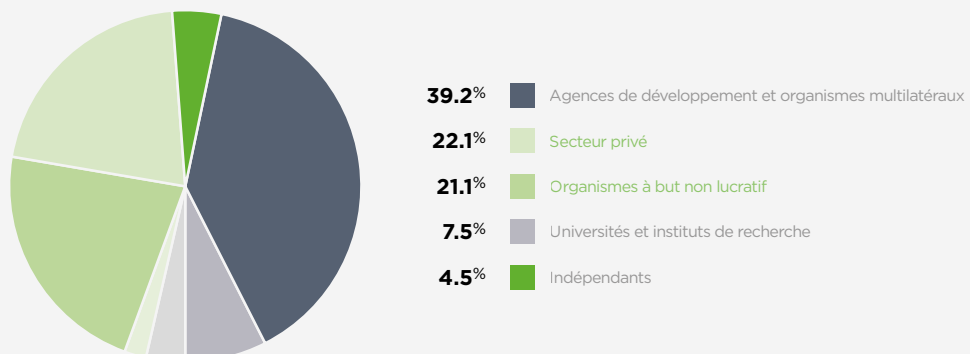
participants aux webinaires

L'organisation d'événements en ligne est demeurée une activité prioritaire de FARM-D ; la communauté a mis en avant plus de 53 webinaires (dont la plupart ont couvert les thématiques des filières agricoles, de la nutrition, et du climat et de l'environnement) et organisé un webinar axé sur les services d'assurance inclusifs en milieu rural, en collaboration avec le Le Centre de microassurance de Milliman (MicroInsurance Centre at Milliman) et le programme INSURED. En outre, la communauté a poursuivi l'initiative baptisée Live Talks, des discussions en direct qui contribuent à une collaboration plus active et à une plus grande visibilité. Ces discussions en direct permettent à FARM-D de fédérer un grand nombre de participants issus d'organismes de développement ou d'organisations multilatérales, et d'entités du secteur privé. En 2022, FARM-D a coorganisé la quatrième session d'une série axée sur le genre et le financement contre les risques climatiques en partenariat avec le Partenariat mondial InsuResilience et le Centre d'excellence pour les solutions sensibles au genre (Centre of Excellence for Gender-Smart Solutions). Enfin, le premier d'une série de webinaires consacrés aux services financiers inclusifs en milieu rural, destinée au personnel du FIDA, a été organisé par FARM-D en décembre 2022, en collaboration avec le réseau pour des services financiers inclusifs en milieu rural.

Webinaires mis en avant, par thématique



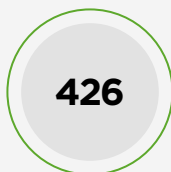
Participants par secteur



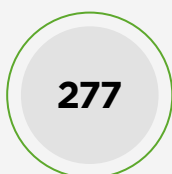
Médias sociaux et bulletins d'information



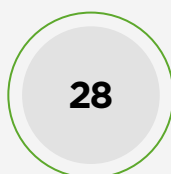
profils



abonnés sur Twitter



abonnés sur LinkedIn



bulletins d'information mensuels



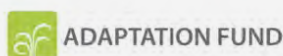
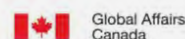
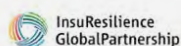
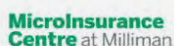
FARM-D a poursuivi ses activités visant à susciter des interactions sur les réseaux sociaux – Twitter et LinkedIn –, mais aussi via l'envoi, régulier ou ponctuel, de bulletins d'information. Le Forum compte 426 abonnés sur Twitter et 277 abonnés sur LinkedIn. Tirant parti de son cercle d'abonnés, FARM-D a continué d'envoyer des bulletins d'information mensuels pour présenter les principaux temps forts du mois, lancer des invitations à participer à ses Live Talks et webinaires, et transmettre le lien vers l'enquête visant à en savoir plus sur les besoins de ses utilisateurs.

Collaboration externe

Conscient de l'importance d'unir ses forces avec celles d'autres acteurs, FARM-D s'est activement employé à collaborer avec diverses organisations relevant de différents secteurs, y compris le secteur institutionnel, la recherche, le secteur à but non lucratif et le secteur privé. Au cours de l'année 2022, que ce soit par l'intermédiaire des webinaires et des contenus qu'il a publiés, ou en jetant les bases de futures actions collectives, le Forum a noué des liens solides ou renforcé ses relations avec les institutions ci-après.

www.farm-d.org

cop.farm-d.org



Quelques statistiques sur la fréquentation du site web de FARM-D (au 31 décembre 2022)

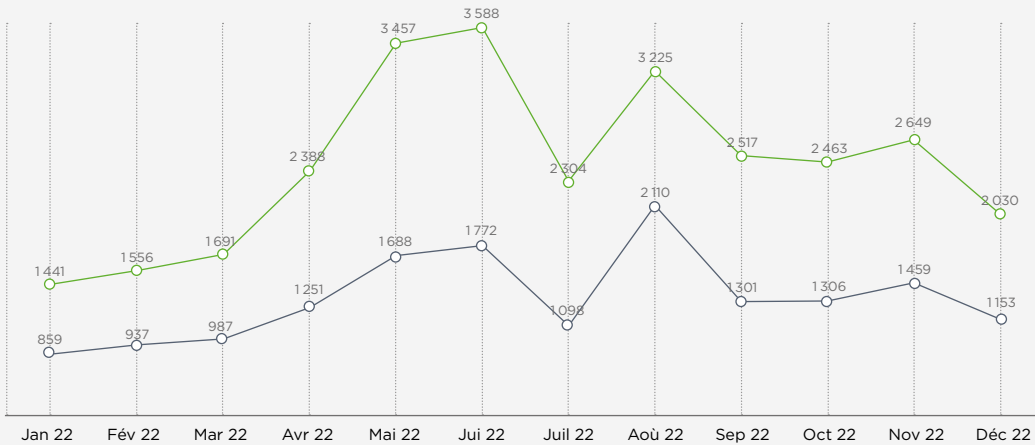


FIGURE 11
Utilisateurs uniques et pages vues par mois, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Pages vues
29 309

Utilisateurs actifs
14 987

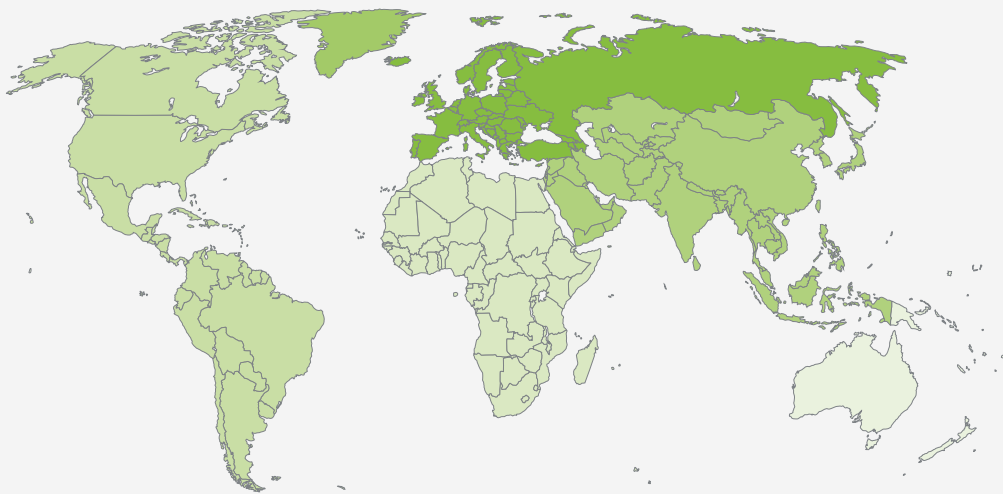


FIGURE 12
Utilisateurs uniques par localisation géographique, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Europe
4 417

Asie
4 091

Amériques
3 295

Afrique
3 173

Océanie
172

Non défini
18

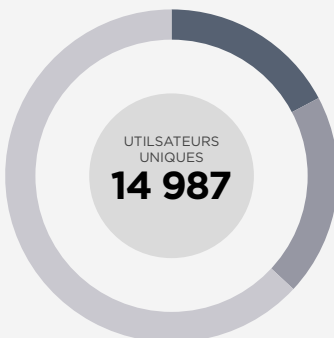


FIGURE 13
Utilisateurs uniques par sexe, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Femmes
17%

Hommes
20%

Non communiqué
63%

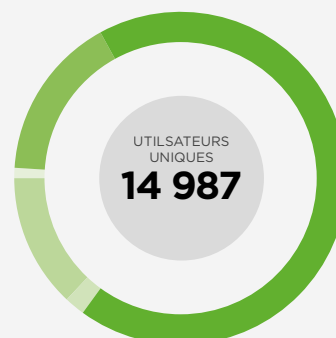


FIGURE 14
Moyens employés par les utilisateurs uniques pour trouver le site de la PARM(utilisateurs uniques par canal d'acquisition), entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Recherche organique
68%

Accès direct
16%

Renvoi
13%

Courriel
2%

Social
1%

- Communications en ligne et bulletin d'information électronique** Via nos bulletins d'information électroniques, nous avons continué de communiquer les informations actualisées, les dernières nouvelles et les annonces de publications à nos abonnés et notre communauté de praticiens, ce qui a permis d'atteindre plus de 13 000 praticiens, issus des plateformes de la PARM et de FARM-D confondues. Des bulletins d'information trimestriels ont été régulièrement diffusés pour communiquer les résultats obtenus par la PARM, tandis que le bulletin d'information de FARM-D, intitulé *The Practitioner*, a continué d'être publié mensuellement auprès de la communauté internationale de la gestion des risques agricoles. En outre, la PARM et FARM-D ont poursuivi leurs activités sur les médias sociaux via Instagram, LinkedIn, Twitter et YouTube, et la PARM s'est dotée d'un nouveau compte Facebook, qui comptait plus de 14 000 abonnés cinq mois après sa création. En parallèle, le contenu des sites Web (de la PARM, de FARM-D et de partenaires externes), les rapports et les publications sur les médias sociaux ont permis de médiatiser davantage les activités de la PARM. L'année a été marquée par plusieurs points saillants :

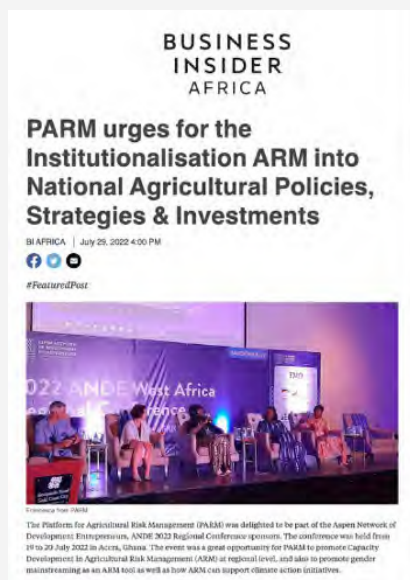
ENCADRÉ 7

Les activités de la PARM ont été relayées par des organes de presse régionaux à l'occasion de la Conférence du réseau ANDE pour l'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue en juillet 2022 au Ghana.

Les médias ont souligné le ferme attachement de la PARM à l'institutionnalisation de la gestion des risques agricoles dans les politiques, les stratégies et les investissements agricoles internes dans les pays cibles de la Plateforme.

Parmi ces organes de presse figurent Business Insider Africa, Africa.com, AfricaFeeds et Business & Financial Times.

- Africa.com**
<https://www.africa.com/parm-urges-for-the-institutionalisation-arm-into-national-policies/>
- Africafeeds**
<https://africafeeds.com/2022/08/05/parm-urges-for-agricultural-risk-management-to-fight-climate-change/>
- Business & Financial Times (B&FT)**
<https://thebftonline.com/2022/08/02/parm-urges-institutionalisation-of-agriculture-risk-management-into-national-policies>
- Business Insider**
<https://africa.businessinsider.com/local/leaders/parm-urges-for-the-institutionalisation-arm-into-national-agricultural-policies/>



Conférence du réseau ANDE pour l'Afrique de l'Ouest : la PARM appelle à l'institutionnalisation de la gestion des risques agricoles

Articles dans des organes de presse régionaux, juillet 2022.

- « PARM urges for the Institutionalisation of ARM into National Agricultural Policies, Strategies & Investments », articles dans des organes de presse régionaux, juillet 2022.
- Strengthening farmers' resilience through climate risk insurance: Who pays and how? FARM-D, PARM et INSURED, novembre 2022.
- Gestion des Risques Agricoles : le Gouvernement du Niger prépare un programme d'atténuation des risques de marché, PARM, novembre 2022.
- Le gouvernement du Sénégal va bientôt se doter d'un projet de gestion des risques agricoles pour une agriculture durable, PARM, octobre 2022.
- 50 trainers from universities, private and public sectors trained on ARM in Burkina Faso, PARM, septembre 2022.
- PARM alongside FAO to support "AgrInvest project" in Ethiopia, PARM, août 2022.
- Desiree Zwanck, Gender Expert at PARM: "Gender mainstreaming for a better Agricultural Risk Management by men, women and youth", PARM, August 2022.
- Why claim payouts show that agricultural insurance works, Pula Advisors, février 2022.

- Publications et supports de connaissances Pendant la période considérée, la PARM, FARM-D et le programme INSURED ont également porté leurs efforts sur la production de connaissances nouvelles par l'intermédiaire de leurs activités de gestion des connaissances. Des comptes rendus d'événements, des articles de blog et un entretien avec une spécialiste ont notamment été réalisés. Quelques exemples de ces publications sont présentés ci-après.



Article Web / Live Talk



Enregistrement vidéo du webinaire



Putting the customer front and centre: practical tools for developing customer-centric inclusive insurance for smallholder farmers

Juillet 2022, FARM-D, MicroInsurance Centre at Milliman, INSURED et PARM

FARM-D, en collaboration avec le MicroInsurance Centre at Milliman, le programme INSURED et la PARM, a organisé le webinaire « Putting the customer front and centre: practical tools for developing customer-centric inclusive insurance for smallholder farmers » (Placer le client au cœur des préoccupations: des outils pratiques pour créer des services d'assurance inclusifs centrés sur le client au profit des petits exploitants agricoles) le 26 juillet 2022, lors duquel ont été présentés des outils et des stratégies visant à adapter l'assurance climatique aux besoins des petits exploitants agricoles.

Le webinaire visait à explorer le développement de produits d'assurance inclusifs et centrés sur le client dans le cadre du Projet de gestion des risques en matière de développement rural (MRRD), financé par le FIDA, et à présenter quatre outils pratiques issus de la Boîte à outils en matière d'assurance consacrés au prototypage rapide, à l'étude de la mortalité du bétail, aux discussions de groupe et à la participation communautaire.



Webinaire / Live Talk



Enregistrement vidéo du webinaire



Gender-smart climate and disaster risk investing and grant making: From principles to practice

Septembre 2022, FARM-D et Partenariat mondial InsuResilience

FARM-D, le Partenariat mondial InsuResilience et le Centre of Excellence on Gender-smart Solutions d'InsuResilience ont organisé conjointement, en septembre 2022, la quatrième session de la série des Live Talks consacrée au genre et au financement des risques climatiques, qui avait pour fil conducteur la thématique « Gender-smart climate and disaster risk investing and grant making: From principles to practice » (Penser l'investissement et l'octroi de subventions en faveur de la lutte contre les risques liés au climat et aux catastrophes dans une optique d'égalité entre les femmes et les hommes: des principes à la pratique).

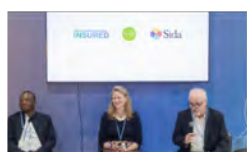
Ce webinaire invitait à explorer les définitions et à analyser les avantages et les inconvénients de l'adoption d'une optique d'égalité femmes-hommes pour l'investissement et l'octroi de subventions dans le cadre des programmes de financement et d'assurance en matière de risques climatiques et de risques de catastrophe, et à faire émerger les approches existantes, les lacunes et les difficultés liées à la mise en œuvre de ces activités, mais aussi les solutions qui permettraient de renforcer ce type d'investissements et de subventions dans le cadre en question. Le webinaire visait également à recueillir des contributions en vue de l'élaboration d'orientations sur ce point, qui seraient éclairées par des praticiens.



Événement sur le blog



Replongez dans l'événement du programme INSURED à la COP 27



Strengthening farmers' resilience through climate risk insurance: Who pays and how?

Novembre 2022, INSURED et FARM-D/PARM

Le programme INSURED a organisé une manifestation parallèle dans le pavillon du FIDA lors de la COP 27 à Charm el-Cheikh le 17 novembre, à l'occasion de la journée consacrée à la thématique « Solutions ». La session a été animée par des spécialistes de haut niveau et a suscité un débat très animé autour de la question « Renforcer la résilience des agriculteurs grâce aux assurances contre les risques climatiques – Qui paie et comment? »

ENCADRÉ 8

Intégration systématique des questions de genre pour une meilleure gestion des risques agricoles par les hommes, les femmes et les jeunes – Entretien avec la Spécialiste principale de la PARM pour les questions de genre

Consciente de l'impact que les difficultés liées à la question du genre et les restrictions fondées sur le genre engendrent sur la capacité des petits exploitants agricoles à participer aux décisions et à accéder à des services permettant d'assurer une gestion solide des risques agricoles, la PARM est résolument déterminée à favoriser une prise en compte plus systématique des questions de genre dans ce domaine. Conformément à ses engagements, la PARM a élaboré le Cadre analytique et une série d'outils pratiques relatifs à l'égalité femmeshommes, qui fournit des directives opérationnelles pour l'intégration des questions de genre dans le processus de gestion des risques agricoles.

En août 2022, FARM-D a mené un entretien avec la Spécialiste principale de la PARM pour les questions de genre afin de sonder plus en profondeur les difficultés qui découlent de l'inégalité entre les femmes et les hommes, et d'en savoir plus sur les obstacles et les ouvertures en matière de prise en compte des questions de genre dans le domaine de la gestion des risques agricoles, ainsi que sur le rôle essentiel joué par la PARM eu égard à cet objectif et les mesures qu'elle a prises en ce sens jusqu'à présent.



Interview



Consultez l'intégralité de l'entretien

2.3.2. Renforcement des capacités

Les activités de renforcement des capacités ont permis de mobiliser divers intervenants (universitaires, centres de formation en milieu rural, organisations de producteurs, institutions de microfinance ainsi que des entités publiques) et de former les formateurs de demain pour que ces activités produisent des effets durables et inclusifs dans le domaine de la gestion des risques agricoles. Selon les participants aux ateliers de la PARM, le renforcement des capacités est un moyen d'atténuer les risques liés aux investissements dans l'agriculture, et le dialogue entre cet éventail d'intervenants constitue en soi un outil de gestion des risques agricoles.

Dans le cadre d'une démarche factuelle, des experts locaux ont été invités à remettre en perspective la formation à l'aune des besoins de chaque pays et à examiner les risques prioritaires et les outils recensés dans le cadre de l'étude d'évaluation des risques menée par la PARM. Les pays bailleurs de fonds ont été invités à présenter leur travail afin que d'autres puissent en tirer profit et pour contribuer aux objectifs des donateurs nationaux au cours des ateliers-débats.

Au total, 169 personnes, dont 61 femmes, ont bénéficié d'une formation, et 19 spécialistes ont été invités à présenter un exposé lors des ateliers.

Les effets positifs du renforcement des capacités se manifestent par l'intérêt des organisations présentes pour l'intégration de la gestion des risques agricoles dans leurs programmes et pratiques. Au Sénégal, par exemple, seules deux universités avaient initialement proposé d'intégrer la gestion des risques agricoles dans leurs programmes d'enseignement (l'Université Cheick Anta Diop et l'Université Gaston Berger) avant de prendre part à l'atelier de renforcement des capacités organisé par la PARM. Cependant, à l'issue de l'atelier de formation de formateurs organisé par la Plateforme, 13 organismes lui ont présenté leurs plans d'action pour l'intégration d'une formation en gestion des risques agricoles dans leurs programmes et pratiques (institutionnalisation de la gestion des risques agricoles). Au Burkina Faso, les effets positifs des activités de renforcement des capacités étaient encore plus flagrants, car les organisations présentes à l'atelier ont proposé d'intégrer, en sus, des outils de gestion des risques agricoles dans leurs programmes et pratiques. Cette démarche permet aux étudiants et aux producteurs de consolider leurs connaissances au sujet du fonctionnement de la gestion des risques agricoles. En effet, grâce à la formation sur le renforcement des capacités, les participants ont pu acquérir une bonne compréhension des outils de gestion des risques agricoles, tels que les systèmes de récépissés d'entrepôt (pour gérer les risques liés à la fluctuation des prix), les systèmes d'irrigation (pour gérer le risque de sécheresse) et l'agroécologie (un outil global de gestion des risques agricoles), qu'ils ont ensuite inclus dans leurs plans d'action pour l'institutionnalisation de la gestion des risques agricoles au Burkina Faso.

Les activités de renforcement des capacités suivantes ont été organisées au **Sénégal** :

- Un **atelier consacré exclusivement aux jeunes entrepreneurs** (34 participants, dont 50 % de femmes) dans le cadre du Projet Agrijeunes, financé par le FIDA et la Banque africaine de développement (BAfD) (février 2022). À l'instigation de l'AICS, la PARM a invité Pamecas, une institution de microfinance, à se pencher sur la manière dont le renforcement des capacités en gestion des risques agricoles peut contribuer à atténuer les risques liés aux investissements, l'objectif étant également de faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs au financement. Pamecas a ensuite demandé à la PARM d'organiser une session de formation de renforcement des capacités pour son personnel, ce qui contribuera également à améliorer l'appui aux partenaires des bailleurs de fonds de la PARM (Pamecas est partenaire de l'AFD) et à opérer des rapprochements avec de nouveaux partenaires potentiels (Pamecas figure également parmi les partenaires de la Cassa Depositi e Prestiti, la banque italienne de développement).
- Une **formation de formateurs** a été organisée en mai 2022 et a rassemblé 45 participants, **dont plus de 50% avaient fait le déplacement depuis des zones rurales** pour veiller à ce que leurs besoins soient pleinement pris en compte dans la gestion des risques agricoles. Sept spécialistes ont été invités à cet événement, y compris des spécialistes du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds du FIDA, qui ont évoqué le rôle des envois de fonds en tant qu'instrument contribuant à la gestion des risques agricoles, et des spécialistes de La Banque Agricole, en vue de faciliter la mobilisation des ressources en faveur du plan d'investissement en cours de développement par la PARM et le Ministère de l'agriculture. Une organisation de producteurs, ainsi que sa propre coopérative de financement (COOPEC-RESOPP) a présenté ses pratiques en matière de gestion des risques agricoles. Une autre organisation de producteurs présente à l'atelier a ensuite été présentée au FIDA par la Spécialiste en renforcement des capacités de la PARM, qui a suggéré que l'organisation pourrait faire l'objet d'un investissement dans le cadre d'une opération non souveraine. La PARM envisage de contribuer plus activement à la recherche de telles opérations, qui permettraient d'attirer des investisseurs privés et d'établir une passerelle entre la théorie (universités) et la pratique (organisations de producteurs et institutions de microfinance), et de mieux éclairer la gestion des risques agricoles.

Les activités de renforcement des capacités suivantes ont été organisées au **Burkina Faso** :

- Un **atelier de sensibilisation à la gestion des risques agricoles**, qui a réuni 45 participants, lors duquel la Société de promotion et de participation pour la coopération économique (Proparco), une filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, a été invitée à discuter de la manière dont la gestion des risques agricoles peut contribuer à limiter les risques liés aux investissements (avril 2022). Cette intervention a suscité d'intenses échanges entre les universitaires et les institutions financières, sur la manière dont ils peuvent collaborer, ensemble, pour initier les étudiants et les producteurs à la finance, et informer les institutions financières au sujet des besoins des acteurs du secteur agricole. Parmi les participants à l'atelier figurait Denis Ouedraogo, un chercheur qui a manifesté un vif intérêt pour la formation en renforcement des capacités de la PARM, et qui a proposé de financer, à ses propres frais, cette formation au profit de ses étudiants. Denis Ouedraogo a récemment été nommé Ministre de l'agriculture du Burkina Faso.
- Une **formation de formateurs**, qui a rassemblé 48 participants (dont 50% étaient des femmes), dont deux fédérations d'organisations de productrices (septembre 2022). L'activité de renforcement des capacités a eu des retombées significatives sur les activités de ces organisations. Les producteurs ont ainsi mesuré l'importance du crédit sur nantissement des stocks dans le cadre de la gestion des risques de fluctuation des cours et ont décidé de se rapprocher de la Confédération paysanne du Faso pour obtenir une assistance à la mise en œuvre d'un tel crédit, avec le soutien éventuel d'Ecobank, également présente à l'atelier. Au cours de l'atelier de renforcement des capacités, les producteurs ont pu saisir toute l'importance de la diversification de leur vivier d'acheteurs, qui permet atténuer les risques liés à la commercialisation, et ont noué des contacts avec la Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire (SONAGESS), qui représente un acheteur potentiel des céréales produites par les organisations de producteurs. Avant d'assister à l'atelier de renforcement des capacités de la PARM, les organisations de productrices ignoraient qu'il leur était possible de vendre leurs céréales à la SONAGESS. Ce « nouveau » marché peut selon elles inciter les membres de leurs organisations à se lancer dans la production locale de riz.

Plusieurs spécialistes ont été invités à la formation de formateurs au Burkina Faso, dont un spécialiste de l'agroécologie du Projet pour l'agro-écologie et du Projet pour la transition agro-écologique, des projets financés par l'UE et l'AFD, afin d'étudier la question de l'agroécologie comme solution globale pour la gestion des risques agricoles. Une personne représentant le FIDA était également présente à la formation. La présentation du FIDA s'est avérée des plus utiles, étant donné que le Fonds avait précédemment réalisé des investissements dans des institutions financières locales du Burkina Faso. Le Ministère burkinabé de l'agriculture entend donc collaborer avec le FIDA en vue d'un éventuel

financement du plan d'investissement PARM-Ministère burkinabé de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques (MARAHA) pour la mise en œuvre d'outils de gestion des risques agricoles. Les participants ont par ailleurs souhaité en savoir plus sur le soutien pouvant être apporté par le FIDA aux travaux de recherche agricole, et la PARM a suggéré à ce sujet de se rapprocher de la Division recherche et évaluation de l'impact du Fonds.

Les activités de renforcement des capacités suivantes ont été organisées à **Madagascar** :

- Un **atelier de sensibilisation à la gestion des risques agricoles** a réuni 44 participants (52 % de femmes), dont 34 organisations en présentiel et 10 organisations de zones rurales, qui ont assisté à l'atelier en ligne. L'atelier s'est tenu à Antananarivo le 24 novembre 2022. Il convient de noter que, compte tenu de l'importance des thématiques qui y étaient abordées, les interlocuteurs d'une université établie en zone rurale ont fait le déplacement à Antananarivo et participé en personne à l'atelier de renforcement des capacités. La Secrétaire générale du Ministère de l'agriculture, Fanja Raharinomena, a ouvert l'atelier et la Spécialiste principale de la PARM pour les questions de genre a présenté des informations sur le genre dans la gestion des risques agricoles.

La Spécialiste en renforcement des capacités a également rencontré séparément chacun des 15 partenaires techniques et financiers pour présenter l'étude à venir de la PARM consacrée à l'évaluation des risques par filière, ainsi que le projet d'investissement à suivre, consacré au déploiement des outils de gestion des risques agricoles. Ces rencontres ont mis en lumière les filières prioritaires pour les partenaires techniques et financiers, les projets que la PARM serait susceptible de soutenir, les synergies et collaborations envisageables, et les publications existantes qui seraient utiles pour l'étude d'évaluation des risques, et ont aussi permis de mobiliser des ressources en faveur du plan d'investissement. Le nombre élevé de partenaires disposés à rencontrer la PARM témoigne du vif intérêt suscité par les activités de la Plateforme. La PARM a également été invitée à participer à la réunion de la Plateforme de coopération stratégique - Développement rural (PCS-DR), financée par l'UE, dont les membres ont été invités par la Secrétaire générale du Ministère de l'agriculture à tirer parti des services et des connaissances techniques de la PARM. La PCS-DR s'est montrée particulièrement intéressée par la démarche globale de la PARM et a demandé à celle-ci d'organiser une séance de formation sur le renforcement des capacités pour les étudiants du master en gestion des risques de catastrophes naturelles de l'Université de Liège. Cette dernière s'est tenue en décembre 2022.

En complément des activités au niveau des pays, un **événement régional de renforcement des capacités s'est tenu au Ghana** en juillet 2022 dans le cadre de la Conférence du réseau ANDE pour l'Afrique de l'Ouest. Le choix de cette conférence s'explique par le fait que celle-ci traitait en parallèle les thèmes du **financement de l'action climatique et de l'égalité femmes-hommes**, deux grandes priorités du programme de développement, et qu'elle privilégiait le dialogue entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone pour favoriser la création de **coopérations Sud-Sud et triangulaires**. La Conférence du réseau ANDE a également permis d'établir une prise de contact avec de nouveaux partenaires et le secteur privé. La Spécialiste de la PARM chargée du renforcement des capacités a eu l'occasion de rencontrer plusieurs partenaires, parmi lesquels :

- la Société néerlandaise de financement du développement (FMO), qui s'est intéressée à la méthode utilisée par la PARM pour analyser des risques liés aux filières et a présenté une liste de partenaires à rencontrer à l'occasion de la mission de la Spécialiste en renforcement des capacités prévue pour novembre, à Madagascar ;
- ShEquity, qui a manifesté un intérêt pour les travaux de la PARM au Sénégal, et Women Investment Club, pour ceux menés au Burkina Faso ;
- l'équipe du projet Private Adaptation Finance de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), Novastar Ventures et l'antenne ghanéenne de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), qui ont également aidé la PARM à organiser une réunion bilatérale avec le Bureau de la JICA à Madagascar dans le cadre de la mission de novembre de la Spécialiste de la PARM chargée du renforcement des capacités.

Deux réunions-débats ont été organisées par la spécialiste lors de la Conférence du réseau ANDE pour l'Afrique de l'Ouest. L'une a été organisée par la PARM dans la perspective d'un échange de vues au sujet de **la gestion des risques agricoles et du financement de l'action climatique** avec le MARAH, le Ministère sénégalais de l'élevage et le groupe d'investissement à impact Investisseurs & Partenaires. La seconde réunion-débat a été animée par la PARM et portait sur les **questions de genre dans le domaine de la gestion des risques agricoles**, avec la participation de deux investisseurs (ShEquity et Women Investment Club) et du bureau du FIDA au Ghana (invité par la PARM). L'événement du réseau ANDE a également offert des occasions fructueuses : i) le MARAH a eu la possibilité de nouer des contacts avec les bailleurs de fonds présents à la conférence en vue de la mobilisation de ressources au profit du plan d'investissement PARM/MARAHA ; ii) l'antenne burkinabée de l'AICS a pu mettre à profit le réseau de relations de la PARM au Ghana ; iii) la responsable de la division agriculture au siège de l'AFD a eu la possibilité de rencontrer l'équipe du FIDA au Ghana par l'intermédiaire de la PARM (ce qui a confirmé le rôle de médiateur que joue la Plateforme entre des partenaires de différents secteurs - organisations de producteurs, institutions de microfinance, universitaires

et bailleurs de fonds – pour amplifier l'impact de ses activités) ; iv) un atelier de renforcement des capacités a été organisé par la PARM au profit du bureau du FIDA au Ghana. Une compagnie d'assurance, un établissement financier et deux organisations de producteurs, ainsi que le MARAH étaient présents à cet atelier pour prendre connaissance de la méthode globale de la PARM en matière de gestion des risques agricoles. Au cours de cet atelier, les participants ont pu mesurer l'importance de la gestion des risques agricoles et ont suggéré que les services techniques de la PARM soient mis à profit dès la phase de conception des projets du FIDA.

Une réunion-débat consacrée au renforcement des capacités a été programmée à l'occasion de la conférence internationale au FIDA en 2022 pour analyser le lien entre la recherche et la pratique dans le domaine de la gestion des risques agricoles, avec la participation de spécialistes techniques de la PARM (chargés des questions de genre et de l'évaluation des risques), du Ministère burkinabé de l'agriculture, du CIRAD et du programme INSURED. En outre, la

ENCADRÉ 9

Institutionnalisation de la gestion des risques agricoles dans les programmes d'études universitaires et dans les pratiques du secteur privé

Pour que les **activités de renforcement des capacités de la PARM s'inscrivent dans la durée**, il est nécessaire d'**institutionnaliser la gestion des risques** agricoles dans les programmes d'études universitaires et les pratiques du secteur privé (c'est-à-dire les institutions de microfinance, les organisations de producteurs, etc.). Au cours des ateliers de renforcement des capacités de la PARM qui se sont déroulés au Sénégal et au Burkina Faso, des universitaires, des organisations de producteurs, des établissements financiers et des entités publiques ont examiné les moyens d'institutionnaliser la gestion des risques agricoles, dont ils ont pleinement mesuré l'importance. Aussi, 13 propositions de plans d'action au Sénégal et 15 au Burkina Faso ont été présentées par des universités, des centres de formation ruraux, des organisations de productrices et des institutions de microfinance, dans l'optique d'intégrer la gestion des risques agricoles dans leurs programmes d'études et leurs pratiques, afin que le renforcement des capacités en vue de la gestion des risques agricoles ait un impact global. Un comité de sélection a été mis en place pour analyser et classer les plans d'action. Parmi ces plans d'action, six d'entre eux ont été sélectionnés, à raison de trois par pays, sur la base d'un classement proposé par le comité. La PARM propose de procéder à une expérimentation pilote en vue de mettre en œuvre les plans d'action retenus, et facilitera la mobilisation des ressources pour l'exécution de cette expérimentation.

Les renseignements disponibles montrent qu'il existe un **besoin de formation en gestion des risques agricoles compatible avec l'approche globale de la PARM**. Au Burkina Faso, par exemple, 170 organisations ont montré un intérêt pour l'atelier de renforcement des capacités de la PARM sur la gestion des risques agricoles, alors que la PARM ne pouvait en accepter que 40. Au Sénégal, une institution de microfinance a demandé à pouvoir offrir une activité de renforcement des capacités à son personnel et à ses clients dans différentes régions du pays. Cela confirme que la formation en gestion des risques agricoles est un besoin avéré, pour le milieu universitaire comme pour le secteur privé. D'autre part, en Afrique, 3287 personnes ont suivi les modules de renforcement des capacités en ligne de la PARM au cours de la période 2019-2022, ce qui atteste une fois de plus l'intérêt porté à la formation en gestion des risques agricoles (7305 personnes dans le monde ont accédé aux modules de renforcement des capacités en ligne de la PARM). Pour répondre à cette demande, la PARM propose d'institutionnaliser la gestion des risques agricoles au Sénégal et au Burkina Faso.

Le résultat attendu de l'expérimentation pilote au Sénégal est la création d'un master, d'un certificat et d'une formation consacrés à la gestion des risques agricoles, dont chacun s'adressera à un public

différent (étudiants des zones urbaines, professionnels en milieu rural, organisations de producteurs). L'expérimentation pilote au Sénégal sera conduite sur une période d'un an. Au Burkina Faso, le résultat attendu est la création d'un master en gestion des risques agricoles, d'une formation conçue par un centre de formation rural en collaboration avec une organisation de productrices, et d'une formation élaborée par une association d'institutions de microfinance, qui visent un public diversifié (étudiants, organisations de producteurs et institutions de microfinance) dans plusieurs régions, pour une couverture globale. En outre, les trois organisations sélectionnées au Burkina Faso ont également proposé de mettre en place des infrastructures destinées à l'application pratique d'outils de gestion des risques agricoles, dans diverses filières (arachides, sésame, niébé et graines de gombo). L'expérimentation pilote au Burkina Faso sera menée sur deux ans.

Il est nécessaire de mobiliser des ressources externes pour mettre en œuvre l'expérimentation pilote consacrée à l'institutionnalisation (Sénégal et Burkina Faso).

Par son rôle de médiateur, la PARM contribuera à la mobilisation de ressources en faveur des expérimentations pilotes grâce aux activités de promotion qu'elle mène auprès des bailleurs de fonds potentiels et favorisera le dialogue entre les organisations participant à ces expérimentations. Cet enrichissement mutuel permettra de prendre en compte les besoins de l'ensemble de l'écosystème, et non ceux d'une seule organisation associée à l'expérimentation pilote. La PARM jouera également un **rôle de renforcement des capacités** en présentant ses modules de formation dans ce domaine lors des ateliers organisés par les organisations sélectionnées pour l'expérimentation pilote. En outre, elle entamera un dialogue avec d'autres partenaires œuvrant à l'institutionnalisation, y compris le Projet pour l'agroécologie, financé par l'UE, qui institutionnalise l'agroécologie dans les programmes d'études universitaires, ainsi que les fermes-écoles du FIDA qui contribuent à l'institutionnalisation de leurs propres pratiques. L'institutionnalisation de thématiques transversales, comme la prise en compte systématique des questions de genre, que l'AICS appuie en Palestine, sera également analysée. Et surtout, la PARM apportera également son soutien aux **coopérations SudSud** entre le Sénégal et le Burkina Faso, et facilitera les échanges avec les universités européennes et les projets de recherche (Université de Wageningen, Université La Sapienza, Agreenium, etc.) afin de répertorier les débouchés dans ce domaine (bourses, programmes d'échange, invitations à des événements, etc.) pour les organisations du Sénégal et du Burkina Faso participant à l'expérimentation pilote.

Spécialiste de la PARM chargée du renforcement des capacités a présenté un exposé à l'occasion d'une autre réunion-débat de la conférence au FIDA en 2022 consacrée à la thématique de la réglementation, des politiques et des institutions, avec le Fonds monétaire international et l'Université de Wageningen.

À l'occasion d'une réunion de la Division production durable, marchés et institutions du FIDA, cette personne a également pu décrire le processus d'institutionnalisation de la gestion des risques agricoles. À l'issue de cette présentation, l'Unité de la collaboration avec le secteur privé du FIDA a demandé à suivre une séance de formation en ligne de la PARM (qui s'est tenue en décembre), qui a mis l'accent sur la manière dont l'étude d'évaluation des risques menée par la PARM pouvait être mise à profit en vue des investissements privés. Enfin, comme cela a été indiqué ci-dessus, une séance de formation supplémentaire de renforcement des capacités a été organisée à l'intention de la PCS-DR (Université de Liège). L'impact positif de cette formation est confirmé par le fait que la PCS-DR à Madagascar a demandé à la PARM d'organiser une autre formation de renforcement des capacités pour les ministères de l'agriculture, de l'environnement et de la pêche. La PCS-DR proposait de former 25 représentants des ministères en 2023 et pourrait envisager des formations supplémentaires en 2024-2025.

2.3.3 Partenariats et collaboration à l'échelle internationale

Le renforcement des partenariats et des processus de production et de partage des connaissances dans le domaine de la gestion des risques agricoles aux niveaux local, national, régional ou mondial constituent l'un des objectifs essentiels de la phase PARM Horizon 2. Plus particulièrement, dans le cadre de la stratégie de gestion des connaissances, la participation des partenaires, la collaboration et la cocréation sont des principes fondamentaux de l'approche adoptée pour cette phase.

Au cours de la période considérée, la PARM a intensifié ses échanges avec des bailleurs de fonds potentiels et des partenaires d'exécution dans les pays où elle intervient, en particulier ceux pour lesquels des projets sont en cours de conception. L'équipe de la PARM s'est activement consacrée à l'élaboration de la stratégie de financement des projets afin d'évaluer avec précision le niveau d'intérêt des potentiels partenaires de développement et d'exécution au Burkina Faso, en Éthiopie, au Niger et au Sénégal, et leurs intentions d'engagement en matière de partenariat.

Le Secrétariat de la PARM a engagé des discussions avec divers bailleurs de fonds et partenaires d'exécution potentiels avant, pendant et après les activités de conception sur le terrain et de renforcement des capacités. De nombreux partenaires techniques et financiers résidents ont estimé que la conception des projets suivants arrivait à point nommé : le Mécanisme de renforcement des capacités pour la gestion des risques agricoles (CD4ARM)¹ en Éthiopie, le Projet de Gestion des Risques Agricoles pour la résilience aux Aléas du climat et des Marchés (PGRAAM)² au Burkina Faso, le Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable (PGRAAD)³ au Sénégal et le Projet d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN)⁴. Notre participation à la Conférence du réseau ANDE pour l'Afrique de l'Ouest a également permis de tisser des liens avec de nouveaux partenaires et le secteur privé. Les partenaires techniques et financiers consultés et les acteurs du secteur privé ont manifesté un engouement pour les projets et les activités de renforcement des capacités de la PARM, et certains seraient, en principe, disposés à y participer et à envisager d'allouer des fonds à certaines composantes ou activités spécifiques des projets. L'équipe de conception poursuit son dialogue avec les partenaires techniques et financiers, et la mobilisation des ressources peut prendre un certain temps – un délai qui permettra de cibler les domaines de partenariats prédéfinis lors de la demande de confirmation du financement auprès de chaque partenaire, ainsi que des procédures fiduciaires qui ont leur préférence.

Au total, la PARM a rencontré et consulté plus de 70 institutions au Burkina Faso, au Ghana, au Niger et au Sénégal pour recueillir des informations, des données et des retours d'expérience qui étayeront l'élaboration des documents de conception des projets, et rechercher d'éventuels partenariats et complémentarités techniques et financiers qu'il serait possible d'instaurer avec la communauté des bailleurs, le secteur privé et les partenaires d'exécution.

La PARM a poursuivi son partenariat avec le programme INSURED, qui a continué ses activités au niveau des pays pour intégrer la couverture des risques climatiques et l'assurance agricole dans le portefeuille du FIDA.

D'autre part, la PARM a également créé des synergies avec les initiatives internes du FIDA, le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF) notamment, dans le cadre de la conception du projet d'investissement pour le Sénégal. Le MFEF met en œuvre la composante du projet qui consiste à promouvoir les envois de fonds comme outil de gestion des risques agricoles.

L'encadré 10 présente une liste exhaustive des partenaires et des institutions approchés par la PARM au 31 décembre 2022.

1 Mécanisme de renforcement des capacités pour la gestion des risques agricoles.

2 Projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et du marché.

3 Projet de gestion des risques agricoles pour une agriculture durable.

4 Projet d'atténuation des risques de marché au Niger.

ENCADRÉ 10

Liste exhaustive des partenaires financiers et techniques approchés par la PARM (au 31 décembre 2022)

| Pays | Organisation |
|---------------------|---|
| Burkina Faso | <p>UE (délégation de l'Union européenne) AICS (Agence italienne de coopération pour le développement) AFD (Agence française de développement) Banque mondiale USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) BAfD (Banque africaine de développement) FIDA (Fonds international de développement agricole) FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) GIZ / PDA (Agence allemande de coopération internationale) Coopération néerlandaise Coopération suisse Coopération autrichienne PACTE (Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique) FIAB (Fédération nationale des industries de l'agroalimentaire et de transformation du Burkina) Faso Coton UNCPB (Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso) AFDR (Association Formation Développement Ruralité) UNMO - CIR (Unité nationale de mise en œuvre du cadre intégré renforcé) APEX (Agence pour la promotion des exportations du Burkina) RCPB (Réseau des caisses populaires du Burkina) Yelen Assurance FEP (Fédération des éleveurs du Burkina) CPF (Confédération paysanne du Faso) APSAB (Association professionnelle des sociétés d'assurance du Burkina) AICB (Association interprofessionnelle du coton du Burkina)</p> |
| Niger | <p>AFD (Agence française de développement) UE (délégation de l'Union européenne) AICS (Agence italienne de coopération pour le développement) FIDA (Fonds international de développement agricole) Banque mondiale BAfD (Banque africaine de développement) BID (Banque islamique de développement) LuxDev (Agence luxembourgeoise de coopération pour le développement) GIZ / KfW</p> |

Pays

Organisation

Sénégal

UE (délégation de l'Union européenne)
AICS (Agence italienne de coopération pour le développement)
AFD (Agence française de développement)
Banque mondiale
FIDA (Fonds international de développement agricole)
FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
Affaires mondiales Canada
AJCI (Agence japonaise de coopération internationale)
KOICA (Agence de coopération internationale de la République de Corée)
Ambassade du Royaume-Uni
BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique)
SFI (Société financière internationale)
Fondation MasterCard
CNCR (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux)
CNAAS (Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal)
MSD (Mouvement sénégalais pour le développement)
Confédération paysanne et Force paysanne
CNDR (Convention nationale pour le développement rural)
UN3P (Union nationale des paysans, pasteurs et pêcheurs)
ARC (Mutuelle panafricaine de gestion des risques)
La Banque agricole
I&P (Investisseurs et Partenaires)
Orange Money
Groupe InTouch
ILRI - CGIAR (Institut international de recherches sur l'élevage)
VisionFund (institution de microfinance)
Enda Graf / Hub-IIT

Ghana

UE (délégation de l'Union européenne)
AICS (Agence italienne de coopération pour le développement)
AFD (Agence française de développement)
FIDA (Fonds international de développement agricole)
GIZ (Agence allemande de coopération internationale)
AJCI (Agence japonaise de coopération internationale)
FMO (Société néerlandaise de financement du développement)
Novastar Ventures
I&P (Investisseurs & Partenaires)

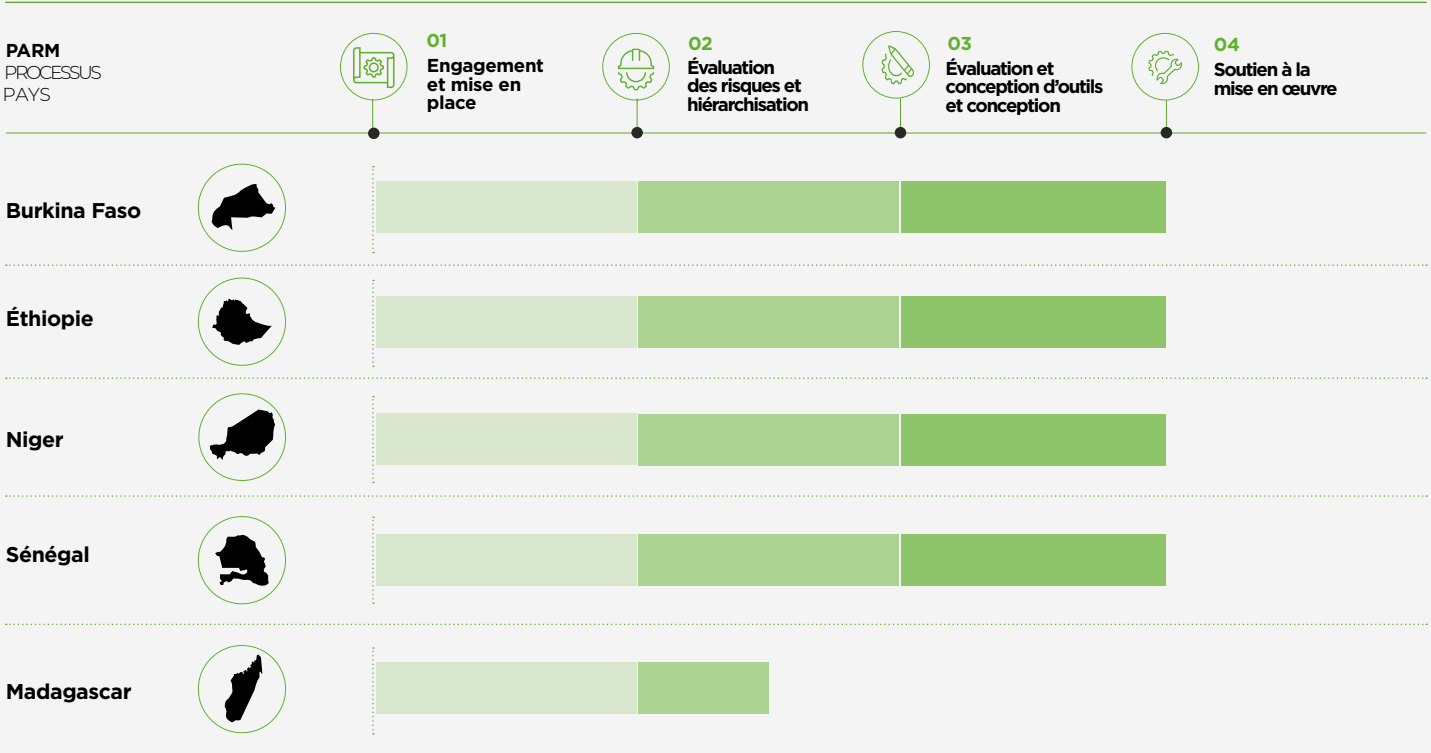
Madagascar

OIF (Organisation internationale de la francophonie)
EDBM (Economic Development Board of Madagascar)
UE (Union européenne)
Banque mondiale
AFD (Agence française de développement)
UKAID (Agence du Royaume-Uni pour le développement international)
BAfD (Banque africaine de développement)
FIDA (Fonds international de développement agricole)
PSC-DR (Plateforme de coordination stratégique - Développement rural)
GIZ (Agence allemande de coopération internationale)
AJCI (Agence japonaise de coopération internationale)
CAPFIDA (Cellule d'appui au programme du FIDA)
SFI (Société financière internationale)
DEFIS (Programme de développement de filières agricoles inclusives)

2.4. Activités menées dans les pays

En 2022, le Secrétariat PARM a mené des activités au Burkina Faso, en Ethiopie, au Niger, au Sénégal et à Madagascar, dans le cadre de son mandat pour l'Horizon 2. En outre, le PARM a poursuivi le dialogue avec les gouvernements des autres pays cibles de PARM H2, notamment la Tunisie, le Ghana et le Burundi.

En bref



Atelier de co-vision et co-création d'un projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat des marchés au Burkina Faso



Atelier de KM pour la conception du PGRAAM, Burkina Faso, 2022 © PARM

2.4.1. Pays où la PARM intervient actuellement

Burkina Faso



01
Engagement et
mise en place



02
Évaluation des risques
et hiérarchisation



03
Évaluation et conception
d'outils et conception



04
Soutien à la mise
en œuvre



La PARM collabore avec le Gouvernement burkinabé par l'intermédiaire du Ministère burkinabé de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques (MARAHA) pour renforcer la capacité de résilience du pays en matière de gestion des risques agricoles. En 2021, la PARM a réalisé une étude d'évaluation des risques globale qui a été approuvée et validée en octobre 2021 et qui a mis en lumière trois grands risques à traiter en priorité : i) la sécurité ; ii) les risques climatiques ; iii) les risques liés à la fluctuation des cours. Le Gouvernement burkinabé a sollicité le soutien de la PARM en vue de l'élaboration d'un projet d'investissement qui lui permettra d'opérer une réorientation consistant à s'écarter d'une riposte ad hoc aux catastrophes pour s'orienter vers une gestion intégrée des risques ; et, dans le même temps, de renforcer la résilience du secteur agricole et de son écosystème (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) face aux risques liés au climat et aux marchés.

Une note conceptuelle de projet a été préparée par la PARM à cette fin au début de l'année 2022. Cette dernière a été examinée et validée par le Gouvernement burkinabé, et a servi de cadre directeur pour la conception du projet. La PARM a mis en place une équipe de conception de projet qui a collaboré étroitement avec les spécialistes du MARAH dans le cadre de la conception du projet d'investissement. Plus particulièrement, l'équipe de conception du projet a été affectée auprès de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) et de la Direction générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER). Cette décision témoigne d'une appropriation véritable et forte de l'initiative par le Gouvernement burkinabé.

Une série d'ateliers consacrés à la gestion des connaissances a été organisée pour enrichir le projet grâce aux connaissances et aux compétences techniques locales. Les deux ateliers de consultation ont permis de mettre la dernière main à l'aide-mémoire, et de consolider les contributions et les observations en vue d'éclairer l'élaboration du rapport de conception du projet. Le rapport d'atelier a été transmis aux participants pour consigner les réalisations et les étapes à suivre. La version définitive du Projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés (PGRAAM) a été établie par l'équipe de conception et approuvée par le Gouvernement burkinabé, après l'intégration de ses observations. L'encadré 11 présente une brève description du projet.

Prochaines étapes

La prochaine étape au Burkina Faso consistera à poursuivre les efforts de mobilisation des ressources en vue d'obtenir les fonds nécessaires à l'exécution du projet.

ENCADRÉ 11

Projet de gestion des risques agricoles pour la résilience aux aléas du climat et des marchés (PGRAAM)

Objectif général

L'objectif général du projet est de parvenir à assurer la résilience face aux risques climatiques et aux risques liés aux marchés grâce à une approche globale de la gestion des risques agricoles, qui comprend notamment le renforcement des capacités institutionnelles et les capacités en matière de réglementation. Cette finalité est cohérente avec l'approche globale et intégrée de la gestion des risques agricoles et est conforme aux deux premiers axes de la stratégie relative au secteur agricole, qui portent sur la productivité, la compétitivité et la résilience du secteur.

Objectifs spécifiques

- Doter le Gouvernement burkinabé d'une unité stratégique responsable de la gestion des risques agricoles dans le long terme.
- Fournir aux ménages ruraux et aux communautés rurales des solutions spécifiques de gestion des risques agricoles pour contrer les risques climatiques et les risques liés aux marchés, ce qui devrait avoir pour effet d'accroître la résilience face aux chocs.
- Renforcer les capacités institutionnelles, y compris les services essentiels, tels que les cadres réglementaire et juridique.

Groupe cible

Le projet ciblera tous les acteurs exposés aux risques, y compris les producteurs (dont les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables) et d'autres protagonistes des filières, comme les exportateurs, les transformateurs, les groupes professionnels, les organisations professionnelles des secteurs et les prestataires de services dans les secteurs agricole et alimentaire.

Zones d'intervention

Le PGRAAM sera d'abord exécuté dans des zones où il existe de vastes possibilités pour le développement d'innovations dans le domaine de la gestion intégrée des risques agricoles (pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles [PIGIRA]).

Dans un premier temps, les régions considérées sont : i) le Sud-Ouest (province du loba, commune de Dissin) ; ii) les Hauts-Bassins (province du Tuy, communes de Founzan, Houndé et Koumbia) ; iii) la Boucle du Mouhoun (province du Mouhoun, communes de Bondoukuy, Dédougou et Safané).

Résultats attendus

- Le Gouvernement burkinabé a mis en place une unité permanente, l'Unité stratégique de gestion des risques agricoles (USGRA) ainsi qu'une fonction de réflexion stratégique pour aborder de manière stratégique les besoins majeurs des agriculteurs en matière de gestion des risques, afin d'obtenir une compréhension globale des risques.
- Les risques de production associés au climat (la sécheresse et les inondations en particulier) sont gérés au moyen de produits d'assurance, nouveaux ou existants, qui sont évalués et améliorés.
- Les risques liés aux marchés, en particulier la volatilité des prix, sont gérés au moyen de produits tels que le système de récépissés d'entrepôt, l'agriculture sous contrat et, si les résultats des études de faisabilité le justifient, un fonds de stabilisation des prix (fonds de lissage) pour les produits sera recherché.

Description du projet

Le PGRAAM comptera trois composantes portant sur l'intégration de mesures de gestion des risques agricoles, chaque composante produisant des résultats distincts. Le Gouvernement burkinabé a demandé la mise en place d'une structure permanente au sein du MARAH dont la mission consistera à concevoir et à déployer une stratégie solide et viable à long terme pour l'intégration de la gestion des risques agricoles sur l'ensemble du territoire national. Il a été convenu de mettre l'accent sur cette demande en en faisant l'objet de la composante 1, définie comme suit:

Composante 1 : Gestion intégrée des risques agricoles

La composante 1 comprend trois sous-composantes, qui viendront appuyer les activités du MARAH selon les modalités suivantes : i) mise en place d'une stratégie intégrée pour la gestion des risques agricoles, par la création d'une cellule de réflexion chargée de « désiloter » la gestion des risques agricoles et de proposer une approche d'ensemble axée sur la protection des producteurs agricoles, d'actualiser les outils de gestion des risques agricoles, d'examiner la possibilité de combiner ces outils pour établir un système cohérent, et de fournir des outils qui permettront aux agriculteurs de faire face aux nombreux risques qui les menacent ; ii) appui à la mise en place d'une entité ou d'une unité dotée d'un mandat permanent qui sera chargée de coordonner et de déployer la stratégie et les outils de gestion des risques agricoles; iii) mise en place d'une unité de coordination du PGRAAM, responsable de l'exécution quotidienne du projet.

Composante 2 : Gestion des risques de production liés au climat

La composante 2 vise à contribuer à la gestion des risques de production liés au climat dans les sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage au Burkina Faso par l'amélioration et la consolidation de produits d'assurance agricole existants, la création de produits d'assurance agricole et le renforcement des capacités des acteurs qui déploient ou utilisent ces instruments de gestion des risques agricoles.

Composante 3 : Gestion des risques liés à l'instabilité des cours

Cette composante vise à favoriser le développement d'outils de gestion des risques liés au marché, en particulier le système de récépissés d'entrepôt ou le crédit sur nantissement des stocks, ou la tierce détention, qui constitueront la pièce maîtresse de la gestion des risques de manière générale, grâce aux combinaisons d'outils proposées.

Coordination du projet

L'unité de gestion du projet sera rattachée au Ministère de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques.

Budget

48 530 600 USD



Sénégal



La PARM collabore avec le Gouvernement sénégalais par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture, de l'équipement rural et de la souveraineté alimentaire (MAERSA) pour renforcer la capacité du pays en matière de gestion des risques agricoles. Au cours de la période couverte par la première phase (2015-2019), une série d'études a été réalisée aux fins suivantes : i) évaluer les risques pesant sur les secteurs de l'élevage et de la pêche ; ii) mettre en place une démarche globale dans le cadre d'une stratégie innovante de la gestion des risques agricoles ; iii) gérer les risques agricoles en tirant parti des envois de fonds ; iv) réaliser une étude de faisabilité en vue de l'investissement dans un système d'accès à l'information pour faciliter la gestion des risques agricoles ; v) réaliser une étude de faisabilité d'un plan d'investissement visant à renforcer les capacités en matière de gestion des risques agricoles.

En avril 2022, la PARM et le MAERSA ont signé un contrat institutionnel pour rendre opérationnels et exécuter le plan d'action et la feuille de route convenus entre les deux parties en mars 2021. Certaines activités du plan d'action devaient être organisées conjointement avec le Gouvernement afin de gagner en efficacité et d'obtenir une plus forte appropriation du processus de la PARM à l'échelle nationale, en vue d'obtenir un meilleur impact dans le domaine du développement par l'intégration ultérieure d'outils et de stratégies de gestion des risques agricoles dans les politiques et les programmes relatifs au développement agricole. La signature du contrat institutionnel avait également pour finalité de permettre une large prise en main des processus, des concepts et de la conception du projet susceptible d'être financé, qui intégrait les trois outils de gestion des risques agricoles mis en lumière pendant la première phase du programme de la PARM (2015-2019) et qui avaient été approuvés par le MAERSA. Ces mesures permettront d'obtenir les résultats attendus à l'issue du processus de la PARM au Sénégal pour la phase Horizon 2.

Au cours de la phase PARM Horizon 2 (2019-2025), les projets d'investissement dans la gestion des risques agricoles seront conçus sur la base de données factuelles et des résultats de l'analyse des risques agricoles obtenus au cours d'Horizon 1. L'élaboration du projet au Sénégal découle de la volonté commune des parties prenantes de concevoir et de concrétiser un projet d'investissement consistant à renforcer la capacité du pays dans le domaine de la gestion intégrée des risques agricoles. Le Gouvernement sénégalais et la PARM ont déterminé que l'accès à l'information, le renforcement des capacités et les envois de fonds étaient des leviers essentiels dans la gestion des risques agricoles au Sénégal. Les deux parties ont convenu de placer l'accent sur ces trois leviers dans le cadre de l'élaboration du projet. Ces derniers ont été définis et

décrits en détail dans la note conceptuelle validée par le Gouvernement sénégalais en juillet 2022. La note conceptuelle validée a constitué un cadre directeur pour le développement du projet.

Dans le cadre de la conception du projet d'investissement pour le Sénégal, la PARM collabore avec le MFEF, une initiative hébergée et gérée par le FIDA qui vise à maximiser les bénéfices des envois de fonds sur le développement et à favoriser la participation des migrants à l'économie de leurs pays d'origine. Le MFEF met en œuvre la composante du projet qui consiste à promouvoir les envois de fonds comme outil de gestion des risques agricoles.

La PARM et le MFEF ont constitué une équipe de conception de projet qui a effectué une mission sur le terrain au Sénégal en septembre 2022 dans le but de développer les idées proposées dans la note conceptuelle du projet, avec le concours des principales parties prenantes du pays, notamment le MAERSA et les partenaires de développement. La mission sur le terrain répondait également à d'autres objectifs spécifiques : i) finalisation de la collecte de données et d'informations pertinentes pour éclairer la conception du projet et la finalisation du rapport de conception du projet ; ii) évaluation du niveau d'intérêt porté au projet par les potentiels partenaires de développement et d'exécution, ainsi que de leur niveau d'engagement en matière de partenariat ; iii) lancement des discussions préliminaires concernant le mécanisme de mobilisation des ressources en vue de l'intégration de la gestion des risques agricoles (y compris les envois de fonds) dans le cadre d'un projet spécifique. L'équipe de conception PARM/MFEF a collaboré étroitement avec le MAERSA et le Comité technique interministériel sur la gestion des risques agricoles. Cette démarche témoigne d'une forte appropriation de l'initiative par le Gouvernement sénégalais. Le Comité, qui a été officiellement mis en place par le Gouvernement sénégalais et dont les membres sont issus de différents ministères et organismes d'intérêt pour le projet, a fait en sorte que la position du Gouvernement soit pleinement prise en compte au cours de la phase de conception, des discussions et des négociations. Le Comité compte parmi ses membres plus de 25 institutions et est placé sous l'égide du MAERSA. Dans l'allocution d'ouverture de l'atelier KM2, qui s'est tenu le 26 septembre 2022, le Secrétaire général du MAERSA a fourni des orientations à l'équipe de la mission en vue de la signature de l'aide-mémoire. Le projet d'aide-mémoire a été préparé par l'équipe de conception PARM/MFEF et a fait l'objet d'un examen approfondi par le MAERSA et l'équipe du Comité technique interministériel lors de l'atelier technique qui s'est déroulé lors de la journée du 27 septembre 2022. L'aide-mémoire, qui reprend pleinement la vision et la conception de la PARM et du MFEF, ainsi que celles du Gouvernement sénégalais, pour le Projet de gestion des risques agricoles pour une agriculture durable (PGRAAD), a été signé par le Secrétaire général du MAERSA et la PARM le 28 septembre 2022.

L'équipe de conception PARM/MFEF a présenté le rapport de conception du PGRAAD au MAERSA, qui a été invité à apporter ses contributions.

Prochaines étapes

La prochaine étape au Sénégal est de mettre la dernière main au rapport de conception du projet, d'obtenir l'approbation du Gouvernement sénégalais et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources en vue d'obtenir des fonds pour le projet.

Projet de gestion des risques agricoles pour une agriculture durable (PGRAAD)

ENCADRÉ 12

Objectif général

L'objectif général du projet est de contribuer à la souveraineté alimentaire et au renforcement de la résilience des producteurs face aux risques agricoles.

Objectifs spécifiques

- Permettre aux producteurs d'accéder aux informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière de gestion des risques agricoles et pour utiliser ces informations.

ENCADRÉ 12

- Encourager les prestataires de services financiers ruraux à utiliser les envois de fonds comme levier de gestion des risques agricoles en faveur des ménages ruraux.
- Renforcer les capacités institutionnelles, ainsi que les compétences professionnelles des acteurs du domaine de la gestion des risques agricoles.
- Faire en sorte que la gestion des risques agricoles soit institutionnalisée, conformément à la démarche globale de la PARM.

Groupe cible

Les deux principaux groupes cibles du projet sont : i) les bénéficiaires directs, tels que les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les aquaculteurs, les apiculteurs, les exploitants forestiers, les commerçants, les transformateurs, les familles et les migrants émetteurs et bénéficiaires de s e n v o i s d e f o n d s, y compris les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ; ii) les bénéficiaires intermédiaires, à savoir les ministères, les services techniques, les prestataires de services financiers ou non financiers, les organisations paysannes et les organisations non gouvernementales.

Zones d'intervention

Le choix de la zone géographique du projet a été arrêté en consultation avec le Gouvernement sénégalais à partir d'un ensemble de critères concertés comprenant, entre autres, les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le nombre de ménages vulnérables, le niveau d'exposition aux risques agricoles, la prévalence de la migration et de ses corollaires, les envois de fonds de l'intérieur du pays ou de l'étranger, ainsi que les investissements de la diaspora et le genre. Sur la base de ces critères, les régions susceptibles d'être considérées dans un premier temps sont : i) la vallée du fleuve Sénégal (Matam et Saint-Louis) ; ii) la zone agro-sylvo-pastorale (Ferlo) ; iii) le bassin arachidier (Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack).

Description du projet

Le PGRAAD comportera trois composantes techniques portant sur l'intégration de mesures de gestion des risques agricoles, chaque composante étant assortie de sa propre liste de résultats.

- **Composante 1 : L'accès à l'information comme outil de gestion des risques agricoles**

Le projet suivra une approche fondée sur des partenariats dynamiques et durables pour que les producteurs et les migrants aient accès à des informations pertinentes qui leur permettent d'orienter les décisions concernant la gestion des risques agricoles dans le cadre d'activités agro-sylvo-pastorales et des activités liées à la pêche.

Résultats attendus

- Une communauté d'apprenants et un réseau de compétences en matière de gestion des risques agricoles sont en place et opérationnels.
- Une base de données et un portail web hébergeant le Système d'information sur la gestion des risques agricoles (SIGRA) sont en place et fonctionnels.
- Les structures de diffusion d'informations sur les risques agricoles ont été consolidées et sont interconnectées.
- Des partenariats entre les structures de relais du domaine de la gestion des risques agricoles et les prestataires de services financiers ont été relancés ou établis.
- Des renseignements concernant les possibilités d'investissement, la gestion des risques agricoles et les options de financement connexes sont communiqués aux familles bénéficiaires d'envois de fonds, aux migrants et aux investisseurs de la diaspora.

• **Composante 2 : Recours aux envois de fonds comme outil de gestion des risques agricoles**

Dans le cadre du recours aux envois de fonds, l'approche privilégiée consistera à établir des passerelles entre les prestataires de services d'envoi de fonds, les établissements financiers (banques et instituts de microfinance), les sociétés de technologie financière et les mécanismes de solidarité financière d'une part et les migrants et les ménages bénéficiaires des envois de fonds de l'autre, et à promouvoir un programme d'appui visant à orienter les envois de fonds vers les voies bancaires formelles et à favoriser l'accès au crédit et à l'épargne en vue de l'investissement, afin de renforcer la résilience face aux risques agricoles.

Résultats attendus

- La gamme de produits et services financiers liés aux envois de fonds est mise à la disposition des producteurs et accessible par ces derniers.
- Des partenariats sont établis avec des prestataires de services financiers sélectionnés pour combiner l'offre de services financiers, y compris les transferts d'argent et des conseils en gestion des risques agricoles.
- Un cadre de dialogue entre les prestataires de services financiers et les organismes de réglementation est mis en place pour permettre aux institutions financières de fournir aux producteurs des services financiers conformes aux normes réglementaires relatives aux services d'envoi de fonds.

• **Composante 3 : Renforcement des capacités en gestion des risques agricoles**

Le projet suivra une approche globale pour renforcer les capacités des acteurs essentiels du secteur agro-sylvo-pastoral et du secteur de la pêche aux niveaux national, régional et local, en fonction des besoins spécifiques de chaque catégorie d'acteurs.

Résultats attendus

- Des études de perception et de cartographie concernant les risques agricoles et les outils de gestion au niveau des zones agroécologiques sont menées.
- Un réseau de formateurs en gestion des risques agricoles est établi.
- Du matériel de vulgarisation en gestion des risques agricoles adapté aux différentes zones et aux sous-secteurs (agriculture, élevage, pêche, environnement) est disponible et traduit dans les langues locales.
- Les capacités des parties prenantes en gestion des risques agricoles sont renforcées à tous les niveaux.
- Les capacités des prestataires de services financiers sont renforcées.
- Des plans d'action pour l'institutionnalisation de la gestion des risques agricoles dans les programmes d'études des universités, écoles, instituts et centres de formation ont été élaborés.

Coordination du projet

Une unité de coordination du projet, rattachée au MAERSA, sera chargée de l'exécution du projet par l'intermédiaire de sa structure et des prestataires de services auxquels elle fera appel.

Budget

48 000 000 USD



PARM signant l'aide-mémoire sur le PARMN avec le Haut Commissaire du HC3N, Niger, 2022 © PARM



Niger



Malgré une suspension temporaire des activités au niveau du pays en raison des élections présidentielles au Niger et des incertitudes qui y étaient associées, la PARM a repris contact avec son interlocuteur dans le pays, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), pour affiner un plan d'action en vue de la mise en œuvre du processus de la PARM sur le territoire. D'autre part, la PARM a ébauché la note conceptuelle d'un projet futur axé sur la gestion des risques agricoles dans le pays, qui sera développée plus en avant avec la collaboration du HC3N, ainsi que des partenaires techniques et financiers. En outre, un nouveau gouvernement est entré en fonction au Niger le 2 avril 2021, ce qui a ouvert de nouvelles perspectives concernant les activités de concertation sur les politiques de la PARM. En septembre 2022, la note conceptuelle du projet a été examinée et validée par le Gouvernement nigérien et a constitué le cadre directeur pour la conception du projet.

Un atelier de gestion des connaissances et une réunion technique ont été organisés en novembre 2022 pour étayer le contenu du projet et intégrer les contributions du Gouvernement, des acteurs locaux et des partenaires. Un aide-mémoire reprenant les grandes lignes du projet, qui a fait l'objet d'un examen approfondi par le HC3N et l'équipe technique interministérielle, a été signé par le Ministre de l'agriculture et le représentant de la PARM le 4 novembre 2022.

Prochaines étapes

La prochaine étape au Niger consiste à parachever le rapport de conception du projet, à le faire approuver par le Gouvernement nigérien et à poursuivre les efforts de mobilisation des ressources en vue d'obtenir des fonds pour l'exécution du projet.

Projet d'atténuation des risques de marché au Niger (PARMN)

Objectif général

L'objectif général du projet est de contribuer à renforcer les capacités nationales en matière de production, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles.

Objectif spécifique

L'objectif spécifique est de réduire les risques liés au marché qui pèsent sur les petits producteurs agricoles, par le développement d'outils adaptés pour l'entreposage collectif, ainsi que la contractualisation ou l'établissement de partenariats avec les acteurs économiques intervenant en aval.

Groupe cible

Le projet cible les petits producteurs de produits agricoles stockables (mil, sorgho, niébé, arachides, oignons, pommes de terre, etc.) dans les zones où il existe un surplus de production commercialisable.

Zones d'intervention

Le projet sera axé sur des zones présentant un fort potentiel en matière d'entreposage, qui varient selon les produits considérés. Ces zones seront définies lors de la phase de démarrage du projet et seront soumises à la validation du comité de pilotage du projet, après sollicitation de l'avis des principales fédérations d'organisations de producteurs et des divers bailleurs de fonds intervenant dans des activités connexes (production et entreposage).

Description du projet

Le projet s'appuiera sur une stratégie qui consiste à concevoir des outils durables de réduction des risques liés aux marchés à l'intention des petits producteurs, par le développement de solutions sécurisées et axées sur le marché pour l'entreposage collectif (système modernisé de récépissés d'entrepôt, tierce détention) et au moyen d'accords de contractualisation et de partenariat innovants entre les organisations de producteurs ayant recours à l'entreposage collectif et les opérateurs en aval.

Activités menées au titre du projet

- Apport d'un soutien technique aux projets dont les équipes envisagent de développer le système de récépissés d'entrepôt et la tierce détention, par l'entremise d'une unité de soutien dédiée **(composante 1)**.
- Renforcement des capacités des organisations paysannes, des institutions de microfinance et des banques en vue de la mise en place de systèmes de récépissés d'entrepôt et de tierce détention plus sûrs et plus efficaces **(composante 2)**.
- Construction d'entrepôts de stockage au niveau des organisations de producteurs et des unions locales, et aménagement de routes de desserte **(composante 2)**.
- Amélioration du système d'information sur les marchés.
- Développement d'articulations entre les services d'entreposage collectif et les activités du Dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) **(composante 3)**.
- Élaboration de normes de qualité relatives aux produits de tierces parties et mise en place d'un mécanisme de règlement des litiges commerciaux **(composante 3)**.
- Alimentation du fonds de garantie établi par le Fonds de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN) pour réduire les risques liés au système de récépissés d'entrepôt.

ENCADRÉ 13

- Création d'un fonds de soutien à l'entrepreneuriat féminin, en complément des fonds existants **(composante 3)**.
- Création d'un fonds de soutien aux partenariats entre les organisations de producteurs ayant recours au système de récépissés d'entrepôt et les exploitants en aval, en complément des fonds existants **(composante 3)**.

Résultats attendus

- Les acteurs (structures de soutien et de suivi, organisations de producteurs, institutions de microfinance et acheteurs institutionnels) maîtrisent les techniques nécessaires à la réussite de l'entreposage collectif grâce à l'avance sur stocks, et les modalités innovantes en matière de contractualisation avec les opérateurs intervenant en aval leur ont été présentées.
- Les producteurs participant à ces systèmes d'entreposage collectif et à ces opérations contractuelles innovantes enregistrent une hausse de leur volume de production et de leur prix de vente moyen, et voient leurs revenus s'accroître de façon durable.
- Les producteurs qui participent à ces activités d'entreposage collectif améliorent leur situation alimentaire pendant la période de soudure et développent leurs activités hors saison.
- Les organisations de producteurs locales qui participent au projet ont été en mesure d'instaurer des relations contractuelles ou des partenariats durables avec les opérateurs en aval, ce qui contribue à réduire les risques liés aux marchés.
- Un cadre de consultation mobilisant divers niveaux (national, régional, communal) a été officiellement établi et est mis en œuvre entre les institutions associées à l'achat et la distribution de denrées alimentaires et les organisations de producteurs, ce qui permet d'ancrer plus solidement les mécanismes d'intervention auxquels recourent les acteurs (vente de céréales à prix modéré, garantie fondée sur les stocks, etc.).
- Les femmes et les hommes tirent profit des activités du projet d'une manière équitable et adaptée à leurs besoins.
- Les risques liés aux prix sont réduits, en particulier l'incidence des baisses de prix au moment de la récolte.

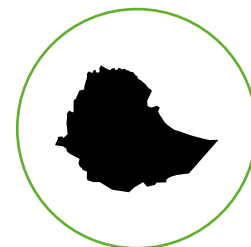
Budget

61979900 USD



Mission sur le terrain pour la conception du projet CD4ARM, Éthiopie, 2021 ©PARM/Carlos Tomas Lora Acosta

Éthiopie



En avril 2022, la PARM a achevé l'élaboration du document de projet du Mécanisme de renforcement des capacités pour la gestion des risques agricoles (CD4ARM), dont la préface a été signée par le Ministre d'État éthiopien chargé de l'agriculture et du développement horticole. Depuis cette date et même avant, la PARM et le Ministère de l'agriculture ont œuvré activement à la mobilisation des ressources en vue du financement du projet : une telle tâche nécessite du temps, de l'énergie, de la persévérance, ainsi que des échanges continus avec les partenaires techniques et financiers. Les activités d'aide au développement ont été mises en suspens en raison de la détérioration de la situation politique du pays en 2021. Alors que le pays progresse lentement et prudemment vers un règlement politique de la situation, les partenaires techniques et financiers renouent le dialogue avec le Gouvernement éthiopien. Le ralentissement de l'aide au développement explique l'attention portée au CD4ARM de la PARM, mais la majorité des partenaires techniques et financiers ne sont toutefois pas en mesure de s'engager fermement dans un partenariat financier. On trouvera ci-après un résumé succinct mis à jour des actions entreprises par la PARM et le Ministère de l'agriculture dans le cadre de la mobilisation des ressources.

a) Gouvernement néerlandais, par l'intermédiaire de l'ambassade des Pays-Bas en Éthiopie

De nombreux échanges concernant le partenariat de cofinancement ont eu lieu avec l'ambassade des Pays-Bas en Éthiopie depuis la conception du CD4ARM, en octobre 2021. En septembre 2022, à la suite des nombreux échanges informels entre le Ministère éthiopien de l'agriculture, la PARM et l'ambassade des Pays-Bas, un Ministre d'État du Ministère éthiopien de l'agriculture a fait parvenir au Ministère néerlandais de l'agriculture une demande écrite officielle pour l'établissement d'un partenariat avec le Ministère éthiopien de l'agriculture et l'octroi d'un soutien financier au CD4ARM. Le Gouvernement néerlandais et l'ambassade des Pays-Bas n'ont, à ce jour, pas donné de suite à cette demande.

b) FIDA

Les équipes de conception de la PARM et du FIDA se sont rencontrées et ont examiné de manière approfondie les principes et les objectifs du CD4ARM. Ces principes et objectifs ont été jugés solides et devaient être intégrés dans le rapport de conception du dernier projet (d'envergure) du FIDA, le Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques (PACT), qui est financé par plusieurs donateurs et dont l'accord de financement devrait faire l'objet de

négociations entre le FIDA et le Gouvernement éthiopien, avant d'être soumis au Conseil d'administration du FIDA pour approbation d'ici décembre 2022.

Si le PACT ne prévoit pas d'allocation formelle en faveur du CD4ARM, la PARM devrait néanmoins considérer l'aboutissement de son travail et de ses activités de plaidoyer (en ce qui concerne son mandat et le CD4ARM) auprès du FIDA comme un aspect positif. L'approche globale de la PARM en matière de gestion des risques agricoles a, dans une certaine mesure, influé sur la conception du PACT.

c) Union européenne

Le point de départ de la collaboration de la PARM avec l'UE dans le cadre de la mobilisation des ressources remonte à la conception du CD4ARM. Plusieurs réunions ont été organisées entre l'équipe de conception de la PARM, et l'UE et son équipe de planification stratégique. L'UE soutient fermement l'approche globale en matière de gestion des risques agricoles et a manifesté son intérêt pendant la phase de conception. La détérioration de la situation politique du pays en 2021 a entraîné la mise en pause de l'aide, ce qui a atténué l'intérêt pour le CD4ARM.

En octobre 2022, la situation politique du pays s'étant améliorée, la PARM a repris contact avec la délégation de l'UE. À ce jour, aucune réponse n'a été reçue de la délégation de l'UE.

d) Agence italienne de coopération pour le développement

La PARM collabore activement avec l'AICS depuis le début de la conception du CD4ARM. La collaboration avec l'AICS concernant la mobilisation des ressources s'est déroulée au niveau du bureau en Éthiopie et au niveau de l'institution et du siège. L'AICS a manifesté un intérêt continu pour le travail de la PARM et la conception du CD4ARM. Selon la dernière suite donnée par l'AICS, en octobre 2022, le Gouvernement italien n'avait, pour l'heure, pas donné d'indication claire quant à la disponibilité des ressources. La nomination d'un nouveau Parlement italien était alors attendue, ce qui a eu pour effet de suspendre pour un temps le financement de l'aide au développement. L'AICS a indiqué qu'il était nécessaire de mieux appréhender les priorités budgétaires futures pour l'Éthiopie.

e) People in Need (organisation non gouvernementale tchèque)

People in Need continue de porter un intérêt pour la démarche du CD4ARM et a manifesté un intérêt notable pour le projet. L'ONG a rencontré le personnel du Ministère éthiopien de l'agriculture pour déterminer quelles sont les zones couvertes par le projet de People in Need en Éthiopie dans lesquelles le CD4ARM serait susceptible d'être mis en œuvre. Elle a été informée de la demande formelle d'appui, sous la forme d'un partenariat de cofinancement en faveur du CD4ARM, que le Ministère éthiopien de l'agriculture a présentée en septembre 2022 au Gouvernement néerlandais, à la suite de nombreux échanges informels entre le Ministère, la PARM et l'ambassade des Pays-Bas.

La PARM a également informé People in Need des avancées encourageantes obtenues auprès du FIDA, à savoir l'intégration du CD4ARM dans le PACT, un projet nouvellement conçu du Fonds. Des démarches sont en cours pour associer l'ONG au CD4ARM à titre de partenaire technique et financier.

f) Autres partenaires de développement

La PARM et le Ministère éthiopien de l'agriculture ont tenu de nombreuses discussions avec la **BAFD** sur la mobilisation des ressources, en parallèle de la conception d'un nouveau projet régional. Le nouveau projet s'inscrit, avant tout, dans le prolongement d'un programme préexistant. Parmi les autres partenaires de développement sollicités à plusieurs reprises figurent l'**AFD**, la **JICA** et la **KfW**. Tous ont manifesté un intérêt plus ou moins grand pour la démarche, mais aucun n'a signifié son engagement ferme en faveur du projet.

Prochaines étapes

Les prochaines étapes consistent, pour la PARM, à poursuivre les démarches de mobilisation des ressources pour maintenir le dialogue avec les bailleurs de fonds, en particulier l'ambassade des Pays-Bas, le bureau de pays du FIDA, People in Need, l'UE et la coopération italienne.

Mécanisme de renforcement des capacités pour la gestion des risques agricoles (CD4ARM)

Objectif du projet

Le projet vise à donner aux petits exploitants agricoles et aux petits éleveurs pastoraux (y compris les femmes et les jeunes) les moyens de détecter, de hiérarchiser et de gérer les risques de manière globale en utilisant les meilleurs outils de gestion des risques agricoles disponibles grâce au renforcement de leurs capacités.

Zone du projet

Le Ministère éthiopien de l'agriculture a dressé une liste préliminaire de 24 kebeles (villages) à cibler. Ces kebeles sont situés dans cinq régions (Afar, Amhara, Oromia, Région des nations, nationalités et peuples du Sud, et Tigray), ce qui représente une cible d'environ 9800 ménages ruraux. Le Ministère éthiopien de l'agriculture considère qu'il ne s'agit que d'un point de départ et mesure que le déploiement des activités de gestion des risques agricoles sera étendu ou reproduit à bien plus grande échelle une fois que les procédures et les politiques auront été simplifiées.

Composantes du projet

- **Composante 1 : Détermination du profil de risque et des outils de gestion des risques agricoles pour chaque zone**

Résultats attendus

- Les connaissances au sujet des risques agricoles et des solutions de gestion des risques dans chacune des zones ciblées sont améliorées.
- Un ensemble d'outils pratiques pour la gestion des risques, qui tient compte des questions liées au genre et à la jeunesse, et qui est adapté aux besoins des petits exploitants agricoles dans des zones spécifiques a été créé.
- Le personnel du Ministère éthiopien de l'agriculture au niveau de la zone d'intervention a été sensibilisé aux risques agricoles et aux outils de gestion des risques adaptés à des zones spécifiques.

- **Composante 2 : Développement des capacités en matière de gestion des risques agricoles**

Résultats attendus

- Un groupe restreint de formateurs en gestion des risques agricoles, rattaché au Ministère éthiopien de l'agriculture au niveau fédéral, est en place et est en mesure de former des formateurs au niveau régional.
- Divers ensembles de supports didactiques relatifs à la gestion des risques agricoles, adaptés aux différentes régions et zones, ont été élaborés et traduits dans les langues locales.
- Des activités de renforcement des capacités en gestion des risques agricoles et des approches en la matière (qui tiennent compte des questions de genre et de la jeunesse) sont proposées à de multiples niveaux : universités, Instituts d'enseignement et de formation techniques et professionnels en agriculture (ATVET), centres de formation d'agriculteurs ou d'éleveurs pastoraux, agents de développement agricole, agriculteurs chefs de file, petits exploitants

ENCADRÉ 14

agricoles et petits éleveurs pastoraux.

- Les activités de renforcement des capacités en gestion des risques agricoles sont reproduites à plus grande échelle (sous réserve de financement disponible) dans les régions ciblées et au-delà de leurs frontières, ainsi qu'au sein du portefeuille appuyé par le FIDA.

- **Composante 3 : Coordination et gestion des connaissances dans le domaine de la gestion des risques agricoles**

Résultats attendus

- Le CD4ARM est en place au sein du Ministère éthiopien de l'agriculture pour assurer la coordination de la création d'outils de gestion des risques agricoles et organiser des activités de renforcement des capacités.
- Une plateforme pour le partage des connaissances, l'apprentissage et l'élaboration des stratégies a été établie au sein de la Direction de la vulgarisation.
- Un mécanisme de mobilisation des ressources a été mis en place en vue de l'intégration de la gestion des risques agricoles dans les programmes et les projets du secteur.
- Des mécanismes de suivi ou de retour d'information permettant de suivre le niveau d'adoption des systèmes de gestion des risques agricoles et d'éclairer la création d'outils et l'élaboration de politiques futures sont en place.

Coût et financement

Le projet mobilisera 12 millions d'USD, dont environ la moitié sera consacrée à des activités de renforcement des capacités adaptées aux zones et l'autre moitié sera affectée à des activités aux niveaux régional et fédéral, pour une durée initiale de cinq ans.

Gouvernance du projet

- Unité de coordination
- Comité consultatif technique
- Comité de pilotage

Prochaines étapes

La prochaine étape consistera, pour la PARM, à poursuivre les opérations de mobilisation des ressources en engageant le dialogue avec les bailleurs de fonds.



Projet d'aménagement du Haut Bassin du Mandrare, Madagascar, © FIDA

Madagascar



Lors de sa cinquième réunion, en décembre 2021, le Comité de pilotage de la PARM a approuvé la demande du Gouvernement malgache, qui souhaitait mobiliser l'assistance technique de la plateforme afin qu'elle contribue à aider le pays à renforcer sa résilience face à la multiplication des risques agricoles et l'augmentation de leur impact. Le 25 février 2022, une réunion en ligne a eu lieu entre le Secrétariat de la PARM et le Ministère malgache de l'agriculture et de l'élevage (MINAE), à laquelle était également présente la Secrétaire générale du MINAE, Fanja Raharinomena, et son équipe, ainsi que l'équipe du FIDA à Madagascar. Au cours de la réunion, les interventions et le processus de la PARM à Madagascar ont été présentés, et ont été accueillis avec satisfaction par les interlocuteurs malgaches. En avril 2022, un aide-mémoire décrivant les principales interventions dans le pays a été signé par la PARM et le Gouvernement malgache. La collaboration a été officiellement reconnue lors de la réunion du Conseil des ministres du Gouvernement malgache qui s'est tenue le 1er juin 2022.

La PARM a donné le coup d'envoi de la première phase de l'évaluation des risques agricoles, en suivant l'orientation du Gouvernement à cet égard, qui a recommandé l'adoption d'une perspective axée sur les filières reposant sur la nouvelle méthode de la PARM, qui consiste à évaluer les risques agricoles le long de l'intégralité de la filière d'un produit de base spécifique. Le cadre de l'étude élaborée par la PARM a été enrichi des contributions du Gouvernement malgache, et a été approuvé par ce dernier. L'étude est en cours et le rapport final est attendu d'ici à la fin du mois de mai 2023.

Prochaines étapes

La prochaine étape consiste à achever l'étude d'évaluation des risques et à poursuivre le dialogue avec les partenaires techniques et financiers dans le cadre de la conception future du projet malgache.

2.4.2 Nouveaux pays d'intervention de la PARM

Ouganda

Le Comité de pilotage de la PARM a réaffirmé son intérêt pour le travail réalisé par la Plateforme en Ouganda au cours de la première phase (2014-2019) et a exprimé le souhait que le pays participe à la phase PARM Horizon 2 pour mettre davantage l'accent sur la conception d'investissements dans des outils ou des solutions de gestion des risques agricoles. À cet égard, l'équipe du Secrétariat de la PARM a tenu une réunion avec le directeur de pays du FIDA pour l'Ouganda pour présenter la phase PARM Horizon 2 et son processus au niveau du pays. Des courriels ont été envoyés aux bureaux locaux des membres du Comité de pilotage de la PARM afin de sonder le terrain quant à l'octroi d'une assistance technique au pays dans le cadre de la deuxième phase de la PARM. Aucun des membres du Comité de pilotage n'a encore donné suite, à l'exception de l'AICS (Italie). La PARM s'emploie actuellement à déterminer si le Gouvernement souhaite prendre part à la deuxième phase du programme de la PARM.

Prochaines étapes

Le Secrétariat de la PARM continuera de sonder l'intérêt du pays et des bailleurs de fonds pour la deuxième phase du programme de la PARM. Avec leur soutien, la PARM commencera à reprendre ses activités auprès du Gouvernement ougandais en vue du lancement de PARM Horizon 2. Dans l'intervalle, le Secrétariat achèvera l'évaluation au premier trimestre et se prononcera définitivement entre la poursuite de la collaboration avec d'autres bailleurs intervenant dans le secteur agricole et la présentation d'autres solutions au Comité de pilotage.

Tunisie

Le Comité de pilotage de la PARM a réaffirmé son intérêt pour l'intervention de la Plateforme en Tunisie. Il ressort des échanges qui se sont tenus en octobre et novembre 2021 entre le Secrétariat de la PARM, le directeur de pays du FIDA pour la Tunisie et le directeur de l'AICS en Tunisie que l'intervention de la PARM pourrait présenter plusieurs avantages dans le cadre de l'appui visant à renforcer la résilience du secteur agricole et des ménages ruraux du pays. Des courriels ont été envoyés aux bureaux locaux des membres du Comité de pilotage de la PARM. La PARM s'emploie actuellement à déterminer si le Gouvernement souhaite prendre part à la deuxième phase du programme de la PARM.

Prochaines étapes

La PARM continuera de sonder l'intérêt du Gouvernement tunisien et poursuivra en parallèle le dialogue avec les partenaires traditionnels et non traditionnels de la Plateforme, tout en élargissant le dialogue à d'autres partenaires financiers et techniques dans le pays.


Burundi

Le Gouvernement burundais a présenté au Président du FIDA une demande officielle de mobilisation de l'assistance technique de la PARM afin d'aider le pays à renforcer sa résilience face à l'augmentation des risques agricoles. Le bureau de pays du FIDA, ainsi que les délégations de l'Italie et de l'UE, ont également fait part de leur intérêt pour les services offerts par la PARM.

Prochaines étapes

La PARM sondera l'intérêt des membres du Comité de pilotage pour ce qui concerne une éventuelle intervention de la Plateforme au Burundi. La décision finale est également soumise à l'approbation du Comité de pilotage de la PARM.





3. Financement du programme

3.1. Rapport financier établi par la Division du Contrôleur financier du FIDA pour l'exercice 2019/2022 de la phase PARM Horizon 2

En réponse à une demande émanant de la division du FIDA chargée des questions financières, le Secrétariat a adopté une nouvelle approche de production de rapports budgétaires afin d'assurer la concordance et la cohérence de l'ensemble des rapports financiers qui concernent les mécanismes financés par des fonds supplémentaires hébergés par le FIDA : à compter de la neuvième réunion du Comité de pilotage, la PARM rendra compte de ses résultats budgétaires sur une base annuelle. Cette nouvelle méthode aura également une incidence sur la fréquence à laquelle se réunit le Comité de pilotage, qui suivra le calendrier adopté par le FIDA pour la présentation des rapports financiers.

Le rapport communiqué par la Division du Contrôleur financier du FIDA, repris dans le tableau 1, comprend l'ensemble des dépenses et engagements audités effectués par le Secrétariat depuis le lancement de la phase PARM Horizon 2 en 2019 jusqu'au mois de décembre 2022.

Le montant cumulé des dépenses et des engagements effectifs de la PARM entre 2019 et le 31 décembre 2022 s'élève à 3 920 045 EUR nets (auquel s'ajoute un montant de 307 694 EUR au titre des commissions de gestion), le montant brut étant ainsi de 4 227 739 EUR, ce qui représente 40 % du budget total de la Plateforme, dont le montant est estimé à 10 660 991 EUR (soit 39 % du budget actualisé de PARM Horizon 2, qui a été approuvé par le Comité de pilotage en novembre 2020)¹. Le taux d'exécution du budget de la PARM s'établit à 55 %, sur la base des états de dépenses effectivement engagées par rapport aux fonds reçus, dont le montant s'élève à 7 725 000 EUR. Des informations plus détaillées sur les contributions versées à la PARM par les bailleurs et sur les fonds reçus au 31 décembre 2022 sont présentées dans les tableaux 2 et 3.

Au cours de la période allant de la fin de l'année 2019 jusqu'à 2022, la PARM a rencontré d'immenses difficultés dans la conduite de ses activités, principalement en raison de la propagation de la COVID-19, de la hausse du prix de l'énergie et des tensions au niveau mondial (par exemple, le coup d'État au Niger, la guerre russo-ukrainienne, les catastrophes climatiques à Madagascar). Entre 2019 et 2022, ces obstacles ont amené le Secrétariat à rechercher d'autres moyens de poursuivre la planification des activités au niveau des pays en tirant parti de plusieurs solutions :

- a. **Outils de réunion à distance** : certaines activités se sont déroulées sur des plateformes en ligne, y compris des réunions stratégiques avec les principaux interlocuteurs dans les pays clients.
- b. **Recrutement de professionnels au niveau des pays** : cette démarche a permis au Secrétariat de maintenir et d'intensifier les échanges entre le Secrétariat et les interlocuteurs au niveau des pays, et de réaliser des économies par rapport à la sous-catégorie des dépenses concernant les études.

L'année 2022 a signé le retour à la normale après la pandémie de COVID-19 (qui a bouleversé l'année 2020 et une partie de l'année 2021), ce qui a permis à la Plateforme de donner un coup d'accélérateur aux activités sur le terrain, tout en conservant des services d'appui à distance (à savoir les activités de renforcement des capacités, l'organisation de réunions, etc.). Les activités aux niveaux mondial, régional et des pays se sont déroulées comme prévu, mais avec quelques retards à Madagascar, ainsi que certaines lenteurs dans le processus d'appui aux gouvernements dans le cadre des actions de mobilisation des ressources.

¹ Le montant de 10 660 991 EUR correspond au budget global initial de PARM Horizon 2 figurant dans les divers accords signés avec les membres du Comité de pilotage. Compte tenu du contexte de la pandémie de COVID-19, le budget a fait l'objet d'un nouvel examen et a été approuvé par les membres du Comité de pilotage en novembre 2020, ce qui a porté le budget total de PARM Horizon 2 à 10 792 972 EUR.

TABLEAU 1





Rapport financier pour PARM Horizon 2, au 31 décembre 2022

FOOD/2020/417-744 PLATEFORME POUR LA GESTION DES RISQUES AGRICOLES (PARM) Montants exprimés en EUR

| Composante/Bénéficiaire de la subvention 2/Catégorie de dépenses | Budget total | Montant cumulé des dépenses | Engagements | Total Dépenses et Engagements | Solde |
|--|-------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------------------|---------------------|
| A. Total des dons - coûts directs afférents | - | - | - | - | - |
| Communication et campagnes de promotion | 561 361 | 161 324.72 | 983.77 | 162 308.48 | 399 053 |
| Assistance technique, supervision, équipements | 6 563 993 | 1 952 031.24 | 130 599.50 | 2 082 630.74 | 4 481 362 |
| Renforcement des capacités, gestion des connaissances et communication | 1 557 071 | 384 956.39 | - | - | - |
| Études et consultants | 4 371 341 | 1 333 256.07 | 121 246.37 | 1 454 502.43 | 2 916 838.57 |
| Frais de voyage | 635 581 | 233 818.78 | 9 535.13 | 243 171.91 | 392 409.09 |
| Cost of staff assigned to the project | 2 759 732 | 1 293 699.05 | 381 407.01 | 1 675 106.05 | 1 084 625.95 |
| Assistant administratif | 365 255 | 173 440.02 | 67 463.10 | 240 903.12 | 124 351.88 |
| Spécialiste de la gestion des connaissances, de la communication et des partenariats | 726 507 | 343 877.06 | 36 748.65 | 380 725.71 | 345 781.29 |
| Spécialiste technique principal | 989 515 | 536 477.88 | 205 200.26 | 741 678.15 | 247 836.85 |
| Spécialiste technique | 678 455 | 239 804.09 | 71 995.00 | 311 799.09 | 366 655.91 |
| B. Total des coûts directs pour le FIDA | 9 885 086 | 3 407 055.01 | 512 990.27 | 3 920 045.28 | 5 965 040.72 |
| C=(A+B) Total des coûts directs | 9 885 086 | 3 407 055.01 | 512 990.27 | 3 920 045.28 | 5 965 040.72 |
| E=(C+D) Total des coûts directs admissibles | - | - | - | - | - |
| F. Coûts indirects (commission de gestion du FIDA) | 9 885 086 | 3 407 055.01 | 512 990.27 | 3 920 045.28 | 5 965 040.72 |
| F. Indirect Costs (IFAD Mgmt fees) | 775 095 | 276 428.23 | 40 365.88 | 307 694.11 | 468 210.89 |
| G=(E+F) Total des coûts admissibles | 10 660 991 | 3 674 483 | 553 256 | 4 227 739 | 6 433 252 |

TABLEAU 2

Contributions à la PARM par bailleur de fonds, au 31 décembre 2022 (en EUR)





| Bailleur de fonds | Contribution (montant brut) | Commission de gestion | Contribution (montant net) |
|---|-----------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Italie  | 1 800 000 | 144 000 | 1 656 000 |
| Agence française de développement  | 4 400 000 | 352 000 | 4 048 000 |
| Commission européenne  | 2 000 000 | 140 000 | 1 860 000 |
| FIDA  | 745 000 | 0 | 745 000 |
| Total | 8 945 000 | 636 000 | 8 309 000 |

* Mobilisation des ressources en cours pour combler le déficit financier.

TABLEAU 3

Fonds reçus par bailleur de fonds, au 31 décembre 2022 (EUR)

Jusqu'en décembre 2022

| Bailleur de fonds | Contribution (montant brut) | Commission de gestion | Contribution (montant net) |
|---|-----------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Italie  | 1 800 000 | 144 000 | 1 656 000 |
| Agence française de développement  | 4 400 000 | 352 000 | 4 048 000 |
| Commission européenne  | 780 000 | 54 600 | 725 400 |
| FIDA  | 745 000 | 0 | 745 000 |
| Total | 7 725 000 | 550 600 | 7 174 400 |

* Mobilisation des ressources en cours pour combler le déficit financier.



4. Voie à suivre et enseignements tirés

La pandémie est venue bouleverser la plupart des plans d'action de la PARM entre 2019 et 2021 ; 2022 est donc la première année où les activités mondiales, régionales et nationales se sont déroulées tant soit peu normalement. Dans ce contexte, le Secrétariat et ses partenaires (les prestataires de services en particulier) ont poursuivi les réunions en ligne, les effectifs nationaux représentant la PARM ont été consolidés, et les bureaux de pays du FIDA ont été associés aux discussions courantes avec les partenaires stratégiques de la Plateforme. La PARM a de plus relancé et intensifié les activités de terrain, de même que l'organisation d'actions régionales et nationales en 2022.

L'application de la Stratégie pour l'égalité femmes-hommes de la PARM dans les opérations-pays (aussi bien dans les modules techniques que les modules de gestion des connaissances ou de renforcement des capacités) a fait augmenter le nombre de femmes associées aux activités. La nouvelle méthode d'évaluation et de hiérarchisation des risques agricoles dans l'ensemble de la filière (mise au point avec le Centre international d'agriculture tropicale) a été lancée à Madagascar. Cette méthode fait partie d'un nouveau service très apprécié que la PARM propose à ses clients et à ses partenaires stratégiques.

Expérience instructive, la conception des projets d'investissement sous la houlette de la PARM, dans le cadre de la phase PARM Horizon 2 a dégagé plusieurs enseignements sur la voie à suivre. Notamment, il serait bienvenu d'insister sur le dialogue avec les partenaires financiers et sur la définition conjointe des points méritant une collaboration avec la PARM tout au long du processus au niveau des pays, dans la perspective d'épauler ensuite la phase d'exécution, quand l'État reprend la main. Cependant, la mobilisation des ressources en faveur des projets conçus par la PARM est, encore aujourd'hui, un processus exigeant, lent et chronophage, en raison notamment de la complexité des mécanismes financiers de certains bailleurs de fonds et du niveau insuffisant des ressources (capital initial) requises pour entamer ne serait-ce que la phase d'élaboration des projets. Quoi qu'il en soit, la PARM a maintenu son appui aux gouvernements (du Burkina Faso, de l'Éthiopie, du Niger et du Sénégal) au cours des concertations sur les politiques avec les partenaires techniques et financiers, ce qui a facilité le dialogue entre les ministères de l'agriculture (clients de la PARM) et les ministères des finances concernant la mobilisation des ressources en vue du financement des projets d'investissement. Pour appuyer la conception des projets d'investissement axés sur la gestion des risques agricoles, la PARM a mis en place des équipes de conception, une unité technique et une fonction institutionnelle de gestion des connaissances et de renforcement des capacités au sein du Secrétariat de la Plateforme.

La PARM entend également investir davantage de ressources dans la recherche d'investisseurs du secteur privé ayant une appétence pour l'Afrique et le secteur agricole. À cette fin, le Secrétariat, ainsi que son unité technique, procède à la mise au point d'un nouveau guichet pour la PARM, avec la ferme volonté d'atténuer les risques liés aux investissements et d'articuler plus étroitement gestion des risques agricoles et changements climatiques.

Le processus de conception de la nouvelle phase du programme INSURED (2024-2028) s'est également poursuivi en 2022 ; les éventuelles synergies avec la PARM (aussi bien dans le programme actuel que dans sa nouvelle phase ou son nouveau guichet) seront également envisagées, dans l'optique de faire le lien avec les services et compétences techniques que la Plateforme offre à ses clients. Le bailleur de fonds actuel (l'Agence suédoise de coopération internationale au développement) a manifesté son intérêt à soutenir encore le programme, mais souhaiterait élargir le partenariat (y compris au plan du soutien financier) à d'autres bailleurs, notamment les membres du Comité de pilotage de la PARM.

La nouvelle approche intégrée en matière de gestion des connaissances et de renforcement des capacités a rendu encore plus participatif le processus par pays, qui l'était déjà, d'où une participation plus active d'un plus grand nombre de partenaires. L'approche a contribué dans les pays à la création et l'utilisation des connaissances qui concourent aux processus de la PARM et à la conception des programmes. Cela a abouti à une plus grande prise en compte des conclusions des études et, surtout, à une plus forte appropriation des projets et des programmes par les gouvernements et les autres parties prenantes sur le terrain.

L'investissement de la PARM dans le renforcement des capacités, qui s'adapte aux besoins des pays, vise avant tout à soutenir sur ce point les parties prenantes actives et à les inciter à concevoir des programmes de gestion des risques agricoles, puis à les intégrer dans leurs activités. Cette approche du renforcement des capacités axée sur la demande a été mise en œuvre pour la première fois en 2022. La PARM prévoit d'en récolter les fruits et d'en tirer les enseignements dès l'année prochaine.

Enfin, en accord avec les membres du Comité de pilotage de la PARM, en décembre 2022 la Plateforme a proposé de se concentrer sur l'exécution du plan de travail et du budget en fonction des fonds disponibles (en comptant la dernière contribution de l'Italie et du FIDA) et de cesser toute activité de mobilisation des ressources, l'objectif étant de combler le déficit de financement, qui s'élève à environ 900 000 EUR. Le Secrétariat a donc examiné le plan de travail et le budget généraux et a décidé de présenter aux membres du Comité de pilotage la version actualisée, qui couvre la période 2019-2025 (au lieu de la période 2019-2024). Pour y parvenir, le nombre de pays devra être revu à la baisse et une demande de prorogation, sans coût supplémentaire, devra être examinée lors de la réunion du Comité de pilotage prévue au mois de juin 2023.

Bibliothèque

Aperçu

Rapports Annuels

- Rapport Annuel (en anglais)
2020
- Rapport Annuel (en anglais)
2021

Autres notes d'information

- Résumé du programme PARM
Annuel
- Note d'information sur la stratégie de RC de la PARM
Annuel
- Note d'information sur les résultats de la PARM
Trimestrielle

Études

- Étude sur les questions de genre dans la gestion des risques agricoles
Mars 2019
- Facteurs clés de succès dans le renforcement de la capacité à gérer les risques au niveau de l'exploitation : nouvelles leçons apprises (en anglais)
Mars 2019
- Burkina Faso : Évaluation des risques agricoles
Novembre 2021
- Boîte à outils : Évaluer les risques de la chaîne de valeur pour concevoir des stratégies de gestion des risques agricoles (en anglais)
Octobre 2021
- Comment donner aux agriculteurs les moyens de gérer les risques : expériences pratiques (en anglais)
Avril 2020

Notes d'information

Profils des pays

- Burkina Faso | Profil pays en matière de risques agricoles
Mai 2022
- Sénégal | Profil pays en matière de risques agricoles
Août 2022
- Niger | Profil pays en matière de risques agricoles
Octobre 2022

Videos

- Burkina Faso : Entretien avec le secrétaire général du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et des Ressources Halieutiques (MARAH)
Juin 2022
- PARM Art Challenge et exposition - After Movie
Juin 2022
- Niger : Lancement de la phase de conception du projet
Novembre 2022
- Éthiopie : Sessions de formation FAO-PARM
Avril 2021

**Toutes nos publications
sont disponibles dans notre
bibliothèque en ligne.**



<http://p4arm.org/library/>

PARM sur YouTube



<https://www.youtube.com/channel/UC6EBHdMdCVo0jIBu0xeIJIA>



PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles

Fonds international
de développement agricole (FIDA)

📍 Via Paolo di Dono 44 - 00142 Rome (Italy)

✉️ parm@ifad.org

🌐 www.parm.org

🐦 [@parminfo](https://twitter.com/parminfo)